

PROJET DE TERRITOIRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE «BEAUVAISIS 2030»



Table des matières

AVANT- PROPOS	4
LE PROJET DE TERRITOIRE "BEAUVAISIS 2030"	6
NOTE MÉTHODOLOGIQUE	10
PILIER 1 - "LE BEAUVAISIS DANS LE MONDE & SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE" : TRANSFORMER LE BEAUVAISIS EN UN CARREFOUR ÉCONOMIQUE ATTRACTIF.....	14
Axe 1. Le Beauvaisis un territoire « Carrefour » et une « porte d'entrée européenne »	14
Orientation 1 : Renforcer les dessertes ferroviaires sur un axe Nord-Sud vers l'Île-de-France et la liaison routière Est-Ouest vers les ports normands	15
Orientation 2 : Créer un "quartier gare" à Beauvais comme centralité territoriale, urbaine et économique.....	17
Créer un " quartier gare " comme pôle urbain attractif.....	17
Orientation 3 : Intégrer l'aéroport comme un vecteur-clé de l'attractivité et du développement du territoire....	18
Axe 2 : Développer l'attractivité résidentielle et touristique du Beauvaisis	20
Orientation 1. Offrir les services qui favorisent l'accueil et le maintien de nouveaux résidents, notamment actifs, sur la CAB	21
Orientation 2. Promouvoir une image positive du Beauvaisis pour ceux qui habitent le Beauvaisis, ceux qui s'y rendent et ceux que l'on veut attirer	23
Orientation 3. Affirmer le caractère touristique du Beauvaisis.....	25
Axe 3 : Parier sur l'innovation pour offrir les conditions d'une montée en gamme de l'économie	27
Orientation 1 : Renforcer les coopérations au sein du réseau des villes isariennes pour une montée en gamme économique.....	28
Orientation 2. Exploiter le potentiel scientifique et technique 'agro-santé' et offrir les conditions d'une montée en gamme économique.....	30
PILIER 2 « ENVIRONNEMENT » : UNE VILLE À LA CAMPAGNE.....	33
Axe 1 : Cultiver la singularité de "ville à la campagne" près de la métropole francilienne	33
Orientation 1. Affirmer l'image d'une "ville à la campagne" par l'exemplarité du cadre de vie et la diversité d'ambiances urbaines et rurales.....	34
Orientation 2. Développer des projets autour de la nature beauvaisine.....	36
Axe 2 : Faire de l'environnement et des ressources naturelles la carte maîtresse d'un développement durable	38
Orientation 1. Réduire les atteintes à l'environnement et préserver la diversité paysagère et biologique.....	40
Orientation 2. Porter une politique de l'eau et des vallées coordonnée au niveau de l'inter-territoire.....	42
PILIER 3 "VIVRE DANS LE BEAUVAISIS": CONSTRUIRE UNE AGGLO MOSAÏQUE	44
Axe 1. Fédérer et valoriser la diversité d'une agglomération "mosaïque"	44

Orientation 1 : Construire une agglomération multipolaire autour de bourgs relais et d'une mobilité douce pour respecter l'esprit village.....46

Orientation 2. Rénover et animer le cœur de ville comme cœur d'agglomération.....48

Orientation 3. Construire une identité culturelle et sportive communautaire.....50

Axe 2. Renforcer la cohésion sociale et intergénérationnelle au sein de l'agglo-mosaïque52

Orientation 1. Favoriser les lieux et les temps de convivialité tout en prévenant l'insécurité.....53

Orientation 2. Prévenir la précarisation de la population via des actions concernant l'éducation, l'énergie, le logement...55

PILIER 4 "GOUVERNANCE" : ENGAGER LA CAB DANS DES PRATIQUES INNOVANTES ET PARTENARIALES 57

Axe 1. Renforcer la collectivité et rénover nos modes de travail57

Orientation 1 : Améliorer le niveau de service rendu aux habitants et aux communes.....59

Orientation 2. Développer des pratiques internes responsables, transversales et innovantes.....60

Axe 2. Favoriser la coproduction avec la société civile et les territoires voisins62

Orientation 1. Améliorer l'accessibilité et la lisibilité de l'action publique pour les habitants.....63

Orientation 2. Associer la société civile et créer des synergies inter-territoriales autour de projets à géométrie variable en fonction des enjeux64



Avant- Propos



En 2009, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis s'est lancée dans deux projets ambitieux : la réalisation d'un projet de territoire, via une démarche prospective à 2030, et la réalisation d'un Agenda 21 communautaire suivant une démarche de développement durable.

Dans un objectif de cohérence et d'optimisation de nos politiques publiques, j'ai proposé au Bureau communautaire du 15 juin 2010, la fusion des deux démarches en une seule : la "Prospective 21". Cette démarche inédite à ce jour en France, est née de la fusion des termes de "Prospective" et "Agenda 21".

La "Prospective 21" a pour objectif d'anticiper les changements futurs, porteurs d'enjeux pour le territoire, pour proposer "un scénario cohérent de futur désiré à l'horizon 2030". Elle devra permettre au Beauvaisis de fédérer ses 31 communes autour d'une vision communautaire ambitieuse.

Le "Projet de territoire Beauvaisis 2030", élaboré à l'automne 2011, est l'aboutissement de cette démarche et le fil conducteur des actions menées par la collectivité dans les années à venir. En effet, l'intercommunalité ne peut fonctionner que si elle relève d'une démarche volontaire sous-tendue par un véritable projet de développement.

Dans ce but, nous avons fait le choix d'une démarche très participative afin d'associer très en amont les élus de l'agglomération sur le projet à venir au sein d'un comité de pilotage et d'ateliers. Cela est d'autant plus indispensable que "l'intercommunalité", échelle stratégique de planification, ne peut fonctionner sans l'échelon communal, celui de la proximité démocratique".

Nous avons souhaité élaborer ce projet de territoire comme un pacte qui unisse, au-delà des sensibilités partisans, les élus de tous bords et de toutes communes, autour d'un projet qui donne du sens à l'ensemble de nos actions et qui nous permette de saisir les opportunités à venir.

Car comme cela a été au cours des ateliers de Prospective, un des principaux risques à l'avenir pour le Beauvaisis est de ne pas parvenir à se fédérer autour d'un projet ambitieux. De plus, avec des ressources locales en diminution, il faudra faire des choix, et seul un projet communautaire partagé nous permettra d'arbitrer au mieux pour les habitants du Beauvaisis.


Nous nous sommes donné deux ans pour produire un projet de territoire qui tienne compte des évolutions à venir. La démarche prospective nous a, en effet, permis de prendre le temps de relever la tête du guidon pour embrasser un horizon plus large et plus lointain afin de "se poser les bonnes

questions avant d'agir". Cette démarche originale doit ainsi nous permettre pour élaborer nos politiques sociales, environnementales, économiques et institutionnelles :

- *D'être attentifs aux évolutions sociétales et au vieillissement démographique qui va transformer nos sociétés en bouleversant le rapport actifs/inactifs ;*
- *D'anticiper les activités créatrices de richesses et d'emplois dans les années à venir et dans un contexte mondialisé et volatile ;*
- *De "penser local pour agir global" en anticipant l'impact du réchauffement climatique et de l'après pétrole surtout concernant la facture énergétique pour les habitants des territoires périurbains ;*
- *De penser, au-delà de l'agglomération, à notre positionnement par rapport à la métropole francilienne et au reste de l'Europe et de dépasser le cadre institutionnel actuel pour répondre en coopération avec d'autres territoires à des enjeux nouveaux : agro-ressources, transports, formations supérieures...*

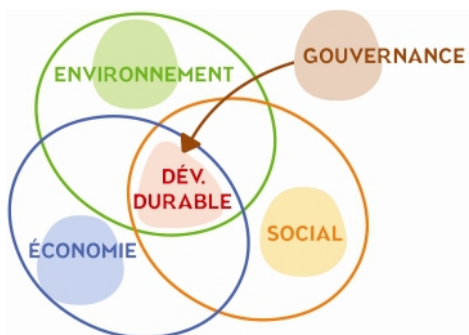
Enfin, cette démarche a mobilisé des acteurs des mondes de l'entreprise et associatif ainsi que des habitants -via des enquêtes et des forums. Je tiens à les remercier chaleureusement pour le temps qu'ils nous ont consacré et qui, je l'espère, donnera au territoire du Beauvaisis et aux Beauvaisins un temps d'avance !

Caroline CAYEUX
Présidente de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis
Maire de Beauvais
Sénateur de l'Oise





Le projet de territoire "Beauvaisis 2030"



Pour guider son action, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB) se fixe 9 axes stratégiques et une trentaine d'orientations qui sont regroupées autour des quatre piliers du développement durable : "Le Beauvaisis dans le monde & Prospérité" pour le pilier économique, "Une ville à la campagne" pour le pilier environnemental, "Une agglomération mosaïque" pour le pilier social et enfin "Engager la CAB dans des pratiques innovantes et partenariales" pour le pilier sur la gouvernance.

Le premier pilier dessine les contours d'un "territoire-carrefour" ouvert sur l'Europe. L'aéroport, la proximité avec la métropole parisienne et le rayonnement du Beauvaisis sur la scène départementale sont des atouts certains pour l'affirmation de cette ambition de territoire-carrefour.

Un territoire qui souhaite la diversification de son économie, tout d'abord par une montée en gamme vers les filières vertes au fort potentiel de développement de l'agro-santé. Ensuite, pour le développement de l'économie résidentielle, plus tournée vers la consommation des ménages résidents ou de passage...

La politique économique visera également à exploiter pleinement le potentiel touristique du territoire. À cette fin, le Beauvaisis joue la carte de la complémentarité avec l'Île-de-France en développant le tourisme vert et les loisirs de plein air (accrobranche, randonnée, escalade...).

Enfin, si le tourisme a une place essentielle dans le débat local, c'est parce qu'il constitue un levier important pour l'amélioration de l'image de l'agglomération et donc son attractivité. Le Beauvaisis, agglomération de taille moyenne, peut relever le défi de la notoriété, notamment en capitalisant sur la fréquentation de son aéroport avoisinant les 3 millions de passagers par an et en communiquant autour de l'image valorisante de carrefour et de territoire de diversité paysagère, culturelle et urbaine.

Ce positionnement de "carrefour" prend plusieurs réalités pour le Beauvaisis. Il s'agit de trouver les moyens pour mieux insérer le territoire dans l'économie des flux (industriels, financiers, commerciaux, humains, etc.), qui traversent le nord du grand Bassin Parisien. Pour rendre possible la transformation du Beauvaisis en carrefour économique, le projet de territoire donne une importance première à l'amélioration des connections à ces grands réseaux de communication physique et numérique, vecteurs principaux des échanges et des flux, source de développement économique.



La construction de ce carrefour passe aussi par des ressources immatérielles telles que le renforcement des relations entre le Beauvaisis et les agglomérations de Creil et de Compiègne, dans la perspective d'un réseau de villes isariennes, complémentaires sur des fonctions économiques supérieures (formation, tourisme, R&D...) dans l'optique d'une valorisation de ce triangle multimodal "air-fer-eau".

Ainsi, pour tirer parti de la proximité géographique avec la métropole francilienne et les agglomérations picardes et normandes (PINORPA), le projet de territoire contient un ensemble d'orientations visant à renforcer les dessertes ferroviaires et routières vers ces grands pôles économiques. Ce positionnement au carrefour des flux vise une ouverture à 360°, en résonance avec la stratégie picarde, sur un axe nord-sud du triangle de compétitivité européen : la liaison ferroviaire Creil-Roissy, l'amélioration du train vers Paris, l'autoroute A16 mais aussi sur l'axe routier est-ouest de Reims à Rouen, entre le canal Seine Nord et les ports normands.



Pour capter et valoriser ces flux, le Beauvaisis mise sur l'économie de la connaissance, qui a émergé localement autour des filières agro-santé, grâce au dynamisme de locomotives existantes comme l'Institut LaSalle et le pôle universitaire Picardie Jules-Verne, le Centre Hospitalier de Beauvaisis et des entreprises à l'instar d'Isagri.

La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis souhaite accompagner activement la structuration et le développement de la filière agro-santé locale, en mettant en œuvre une politique volontariste d'offre de foncier et d'immobilier à vocation économique avec, notamment, l'ouverture d'un parc d'activités de nouvelle génération à proximité de l'aéroport et par ailleurs des zones à vocation d'habitat pour inciter des actifs à résider dans le Beauvaisis. Pour attirer ces flux, la CAB prévoit de créer un quartier-gare, jouant à la fois un rôle de centre d'affaires, de pôle de services pour les habitants et de plateforme multimodale de transports. Le développement de la fonction "affaires" de l'aéroport de Beauvais-Tillé contribue à créer des opportunités économiques à l'international pour les entreprises locales. Elle sera à compléter par un centre de séminaires et de manifestations (scientifiques, économiques et culturelles).

La construction de ce carrefour économique implique l'existence de grands attracteurs capables de capter les flux, de les valoriser et les échanger avec d'autres pôles et carrefours. C'est le sens de ces grands projets et équipements à bâtir autour du quartier-gare, du pôle agro-santé, de l'aéroport, du centre d'accueil de manifestations ou de la poursuite d'un Plan local de l'habitat ambitieux.



En choisissant le titre de "ville à la campagne" pour son **2^{ème} pilier environnemental**, le projet de territoire propose de concilier les caractéristiques d'un territoire plus structuré sur le plan urbanistique avec les aspirations des Beauvaisis pour un mode de vie donnant une grande importance à une relation de proximité avec la Nature.

Le projet de "ville à la campagne" veut valoriser ses ressources naturelles pour la qualité de vie de ses habitants. C'est à partir des atouts de son cadre de vie que l'Agglomération fonde sa stratégie d'attractivité ciblée auprès de populations actives et qualifiées, ressources

indispensables au développement de l'économie beauvaisine. La caractéristique du territoire beauvaisin

est le rayonnement de la ville centre à l'échelle d'un vaste territoire à dominante rurale ou périurbaine, à l'échelle du Grand Beauvaisis.

L'Agglomération s'oriente, par le biais de son Projet d'Aménagement et de Développement Durable dans le cadre de son Schéma de Cohérence de Territorial, vers une construction multipolaire de son développement urbain : le maillage des services autour d'une trame urbaine constituée d'une ville-centre rayonnante et de bourgs-relais de proximité, près des axes de transports et de communication. Elle souhaite optimiser la mobilité de ses habitants en proposant une meilleure complémentarité entre modes de transport doux, collectifs et individuels. En cela, le projet de territoire respecte pleinement les législations récentes, notamment du Grenelle de l'environnement.

*La cohésion sociale entre les habitants venant de toutes les communes de l'agglomération constitue le **troisième pilier du projet de territoire** : à l'image du positionnement de "carrefour", la vie interne du territoire se nourrit également de sa diversité – des populations, des paysages, des ambiances... – dans l'esprit d'une agglomération-mosaïque. Chaque pièce du puzzle apporte richesse à l'ensemble beauvaisin. Plusieurs orientations du projet de territoire ont pour objectif de tisser le lien social entre les habitants et de renforcer leur appartenance au Beauvaisis dans leur vie*



quotidienne et dans leur imaginaire : circuits courts alimentaires, animations culturelles, lieux de convivialité, dynamisation du cœur de Beauvais pour en faire un cœur d'agglomération, etc.

Car si la diversité est une force, elle doit aller de paire avec l'unité du territoire, qu'il appartient à la collectivité d'assurer et de cultiver à travers la multiplication des lieux et des temps échanges : liaisons en transport, événements culturels et sportifs, lieux de convivialité et de rencontres. De plus, l'appartenance au territoire beauvaisin doit donner lieu à une appropriation commune de l'espace dans ses dimensions géographique et historique.

La stratégie de la CAB vise à préserver la spécificité de la vie dans le Beauvaisis, d'une agglomération à taille humaine, où l'on parle à ses voisins, avec un dynamisme réel de la vie associative, où on arrive finalement à former un compromis entre bonne qualité de l'environnement urbain et habitat périurbain et rural. Le projet de la CAB est sous-tendu par des valeurs de solidarité entre les communes pour permettre au territoire de proposer une diversité de cadres de vie, laissant le choix aux habitants de vivre où ils veulent comme ils le veulent.

La mosaïque, c'est aussi l'ambition de faire cohabiter harmonieusement plusieurs générations de Beauvaisins, dans un contexte où les seniors vont constituer une part de plus en plus importante de la population. La réponse de la CAB au vieillissement de la population est de concentrer ses efforts sur l'accueil de jeunes actifs qui assureront les missions et les services indispensables au dynamisme du territoire (tertiaire supérieur, agroalimentaire...) et au maintien de seniors (santé, transport, services à la personne, commerces de proximité). La filière des services à la personne est pourvoyeuse d'emplois, de peu à très qualifiés. Le contexte socio-économique local nécessite une action ciblée pour un public fragilisé.

Le quatrième pilier du projet de territoire porte sur un pari, une conviction et un chemin.

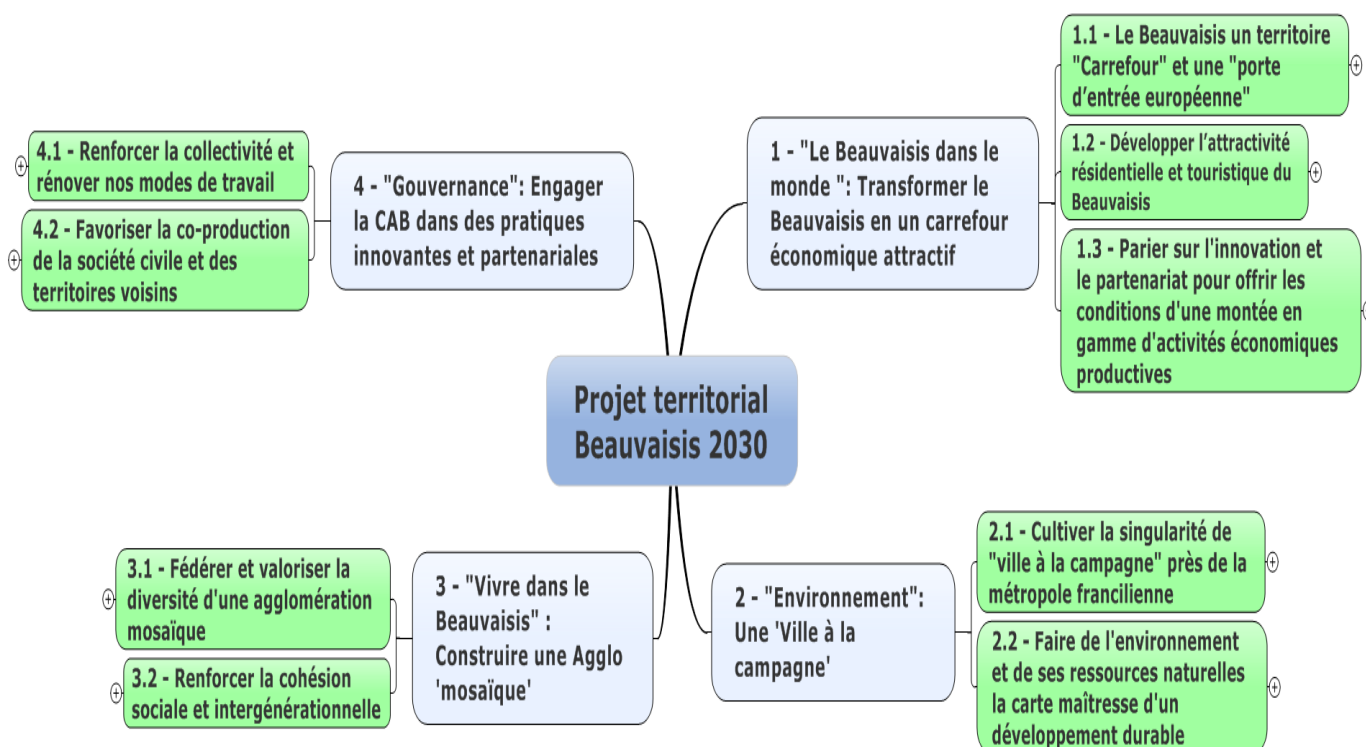
Le pari, c'est celui de l'innovation – économique, sociale, politique, environnementale, etc. – d'un territoire qui va de l'avant et se place aux avant-postes de la modernité, en investissant par exemple dans les filières de l'économie verte, dans les énergies renouvelables, dans l'éco-construction, dans la dématérialisation des services publics et le développement d'une e-agglomération. Le pari que l'innovation, au-delà d'un état d'esprit, se transforme en avancées concrètes dans l'amélioration du quotidien.



La conviction, c'est que le projet de territoire, pour devenir réalité, devra être partagé et mis en œuvre par l'ensemble des acteurs du territoire – collectivités, entreprises, associations, institutions publiques, services de l'État et, bien sûr, les habitants eux-mêmes – c'est donc la conviction qu'une démocratie locale plus intense est une voie à explorer pour que l'action publique soit la plus efficace et pertinente possible. Cette conviction du projet partagé, c'est aussi la volonté de travailler en bonne intelligence avec les collectivités voisines, dans un souci de cohérence de l'action publique

au service des usagers. L'inter-territorialité des politiques publiques est un fait et la stratégie de la CAB s'engage résolument à renforcer les coopérations et partenariats avec les autres acteurs publics territoriaux – de manière pragmatique et à géométrie variable – pour être en mesure d'apporter des réponses globales et complètes aux enjeux de développement du Beauvaisis. Cette conviction se traduit également par une modernisation du fonctionnement interne à la CAB, vers plus de partage et de transversalité entre les différents maillons et rôles de la collectivité.

Le chemin, c'est celui de l'initiative, d'un territoire ambitieux et en mouvement, au sein duquel la CAB met en œuvre des politiques volontaristes de développement, de soutien aux porteurs de projets créant de la richesse pour le territoire – emplois, qualité du cadre de vie, bien-être, solidarité, services, etc. - d'une CAB désireuse d'être exemplaire sur le plan environnemental et social, n'hésitant pas à faire du Beauvaisis le laboratoire d'une agglomération "ville à la campagne", "mosaïque" et carrefour économique, à proximité de la grande métropole francilienne et ouverte sur l'international.





Note Méthodologique

En octobre 2010, la Communauté d'Agglomération a lancé la démarche de "Prospective 21", fusion des démarches de Prospective " d'une part et de " développement durable " d'autre part.

La "Prospective 21" a pour objectif d'anticiper les changements futurs, porteurs d'enjeux pour le territoire, afin de proposer "un scénario cohérent de futur désiré à l'horizon 2030". Elle devra permettre au Beauvaisis de fédérer ses 31 communes autour d'une vision communautaire ambitieuse.

Dans ce but, la CAB a fait le choix d'une démarche très participative afin d'associer très en amont les élus de l'agglomération au projet à venir par le biais de nombreux comités de pilotage et ateliers de travail. Cela est d'autant plus indispensable que "l'intercommunalité", échelle stratégique de planification, ne peut fonctionner sans l'échelon communal, celui de la proximité démocratique.

À l'issue de cette démarche innovante en Picardie, un document cadre, majeur pour la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, a été élaboré : le projet de Territoire de Développement Durable "Prospective 21".

Ce document cadre, issu de la vision du territoire à l'horizon 2030 et présenté ce jour en conseil communautaire, a pour objectif de préciser la stratégie et d'indiquer le plan d'actions de la collectivité sur la période 2012-2020. Le projet de territoire servira de fil conducteur pour les actions et projets à mener par les services pour la fin de ce mandat.

Le projet de territoire décline la stratégie de l'agglomération en piliers, axes, orientations et propositions d'actions. Toutes les nouvelles actions inscrites au projet feront l'objet d'une présentation, au cas par cas, en commission thématique et d'un vote en Assemblée au cours du mandat.

Le projet comprend 4 piliers (économique, social, environnemental, de gouvernance), 9 axes , 22 orientations et une soixantaine d'actions . Toutes les actions inscrites au projet feront l'objet de fiches actions détaillées et de présentation, au cas par cas, en commission thématique. La numérotation des actions reprend les numéros de pilier, axe, orientation puis action. Les actions numérotées sont celles en cours et proposées sur la période 2012-2014.

Il existe trois types d'actions :



Actions déjà engagées en 2012 (15) soit parce qu'elles correspondent à une délibération du conseil communautaire soit parce qu'elles font déjà partie d'activités déployées par les services de la CAB



Actions nouvelles (24) dont le lancement est programmé pour la fin de mandat 2012-2014. Ces actions font l'objet d'une présentation détaillée en commission thématique par le biais d'une fiche action.



Actions proposées pour le mandat suivant (18) dont le lancement débutera sur la période 2014 – 2020. Ces actions restent à préciser ultérieurement en fonction des évolutions juridiques et budgétaires.

Le dispositif de suivi du projet de territoire de développement durable

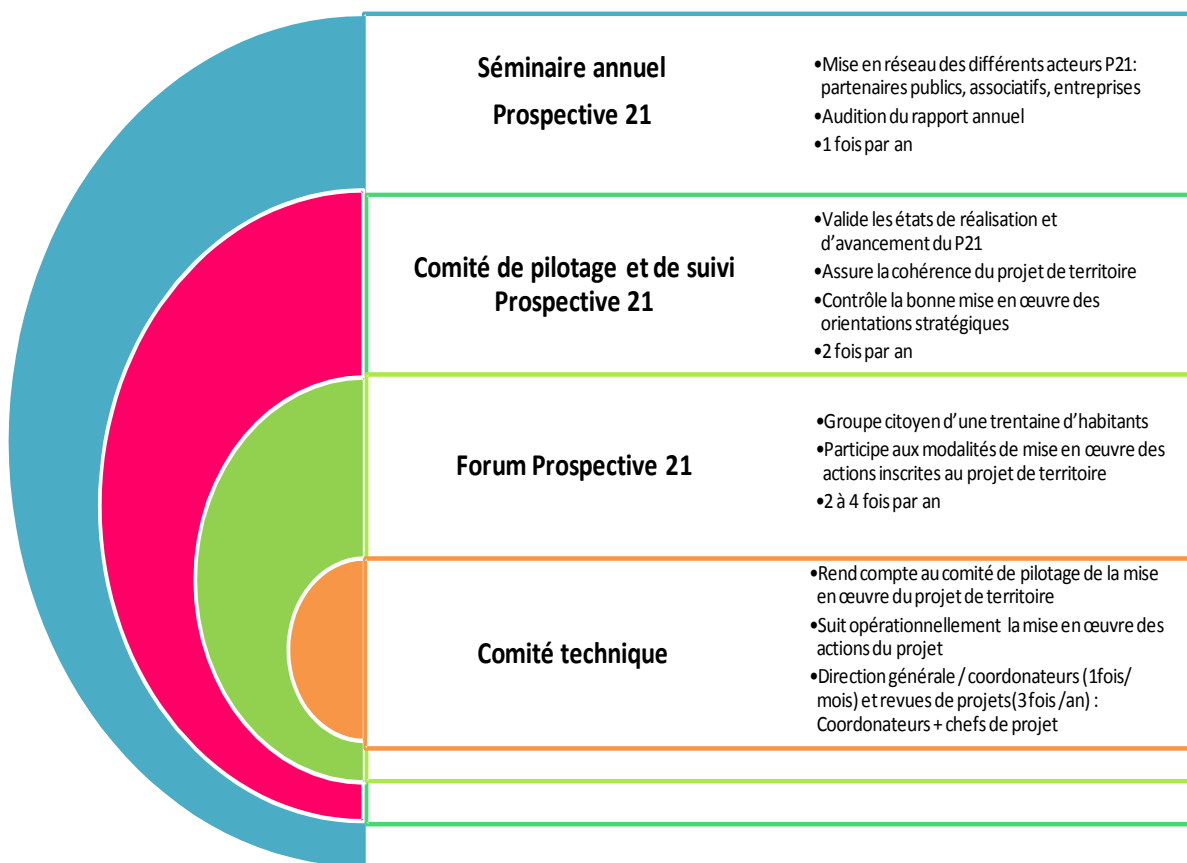
Après la phase d'élaboration de la stratégie du Projet de Territoire de Développement Durable, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis se lance dans la mise en œuvre du programme d'actions.

Afin de piloter cette seconde phase de la " Prospective 21 ", il est nécessaire de mettre en place un dispositif de suivi.

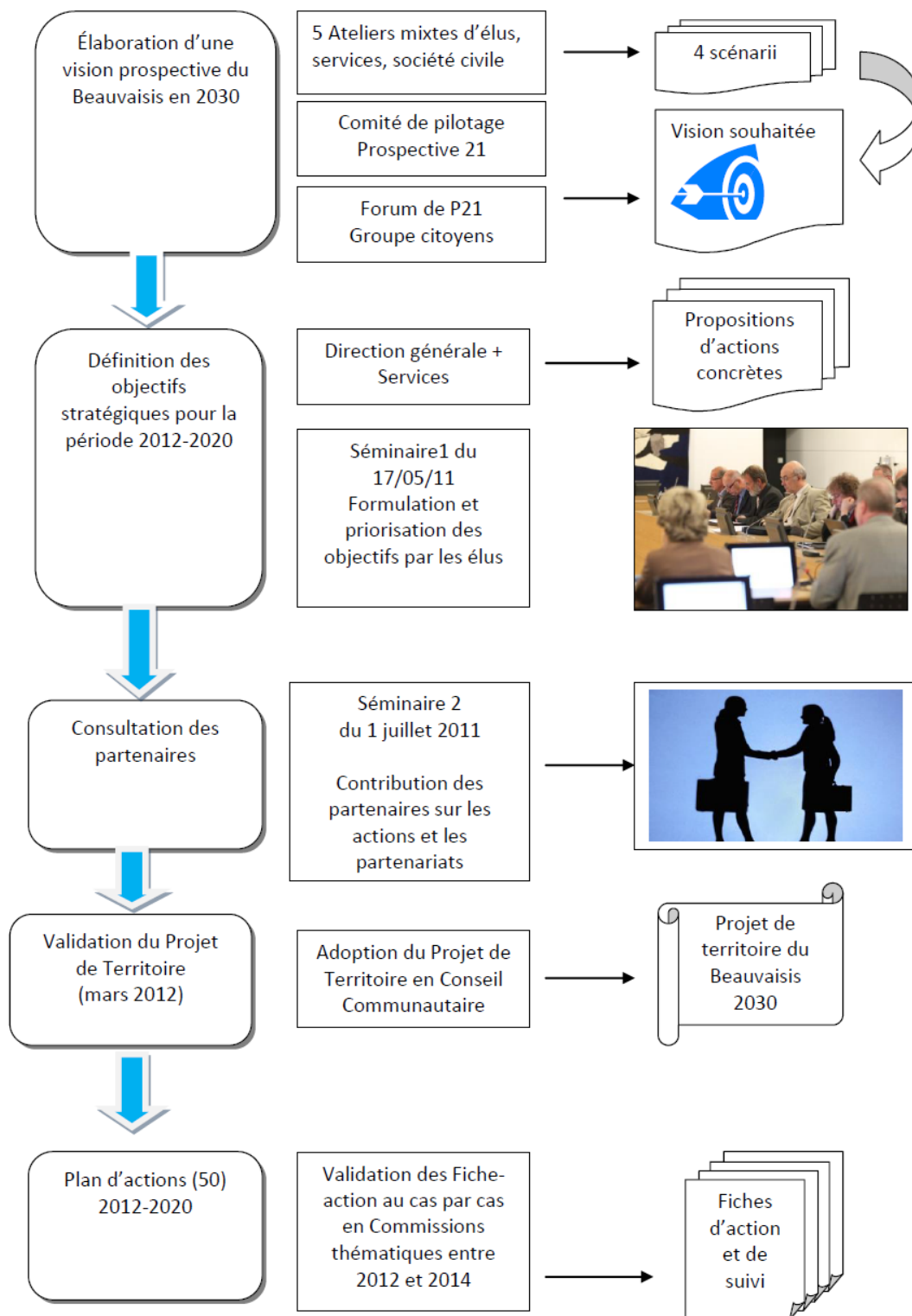
Ce dispositif est composé de quatre instances :

- un séminaire annuel "Prospective 21" regroupant tous les partenaires de la démarche,
- un forum "Prospective 21" associant une trentaine d'habitants du Beauvaisis,
- un comité de suivi composé des élus beauvaisiens,
- et un comité technique (direction générale, personnes ressources et équipe projet).

Les instances du pilotage de la mise en œuvre du projet de territoire du Beauvaisis :



Méthode d'élaboration du projet de territoire





Pilier 1

**« Le Beauvaisis dans le monde
& son développement
économique » :
transformer le Beauvaisis
en un carrefour
économique attractif**



Pilier 1 - "Le Beauvaisis dans le monde & son développement économique" : transformer le Beauvaisis en un carrefour économique attractif

Axe 1. Le Beauvaisis un territoire « Carrefour » et une « porte d'entrée européenne »

Description de l'axe

Le Beauvaisis se trouve à une distance charnière entre Paris (74 km) et la capitale régionale d'Amiens (62 km). Le territoire est également partagé entre plusieurs influences paysagères et géographiques : picarde - avec les espaces agricoles du Plateau Picard -, normande - avec le Pays de Bray à l'ouest -, francilienne avec les reliefs du bassin parisien au sud. Cette diversité des espaces, des sols, des paysages, des ambiances est une richesse pour le Beauvaisis et en fait sa spécificité. C'est pour cette diversité des sols que l'Institut LaSalle Beauvais s'est notamment implanté dans le Beauvaisis, qui lui fournit un parfait terrain d'expérimentation et d'observation.

Il n'est donc guère étonnant que, déjà, dans le premier projet de territoire de la CAB en 1997, on peinait à définir précisément ce qu'était "l'identité spatiale" du Beauvaisis. Vouloir donner au Beauvaisis une appartenance identitaire unique est vain puisque, précisément, son histoire s'est construite au contact d'autrui, à la confluence de différentes cultures et écosystèmes (rural/urbain, picard/francilien...). Il en est de même quand on cherche à pousser le territoire dans un positionnement univoque par rapport à l'Île-de-France, qui suscite à la fois admiration et rejet.

Prospective et Orientations

- ✓ **Améliorer l'accessibilité - ferroviaire et routière - du Beauvaisis territoire afin de dynamiser son tissu économique.** Renforcer les dessertes ferroviaires sur un axe nord-sud vers l'Île de France (Creil-Roissy, Paris) pour profiter du projet "Roissy Picardie" qui mettrait l'aéroport de Beauvais-Tillé à 57 minutes de l'aéroport de Roissy, 1^{er} aéroport de France. Ensuite, dans une volonté d'inscription spatiale à 360°, le projet souhaite voir la liaison routière est-ouest (RN31) vers les ports normands renforcée comme cela était prévu par le CIADT 2003. (*Orientation 1*)
- ✓ **Favoriser la création d'un "hub" multimodal qui prendrait naissance au cœur du quartier gare de Beauvais.** Ce quartier, pôle secondaire du centre-ville de Beauvais, aura une fonction économique majeure pour le territoire, offrant de l'immobilier tertiaire, du logement attractif et des services aux voyageurs, aux actifs et aux habitants. (*Orientation 2*)
- ✓ **Améliorer la renommée du territoire, en France comme à l'étranger, via la présence de l'aéroport. La construction d'une agglo-carrefour, basée sur la présence de l'aéroport, doit, en outre, servir le développement et la prospérité du territoire.** Il est alors nécessaire de rendre la croissance du trafic aéroportuaire acceptable pour les riverains par des contreparties environnementales et en faisant bénéficier les communes de la CAB des retombées économiques et touristique. (*Orientation 3*)

Orientation 1 : Renforcer les dessertes ferroviaires sur un axe Nord-Sud vers l'Ile-de-France et la liaison routière Est-Ouest vers les ports normands

Diagnostic

Le Beauvaisis occupe une situation géographique stratégique au nord-est de la France, au cœur de l'Oise comme au cœur de l'Europe, car situé au sein du triangle de compétitivité européen¹. La proximité relative entre le Beauvaisis et la métropole francilienne, d'envergure mondiale, ouvre des opportunités économiques considérables pour le territoire.

Pour autant, le Beauvaisis souffre d'un déficit d'accessibilité à ce "grand marché", principalement en raison d'une desserte ferroviaire non optimisée vers les grands pôles franciliens, au premier rang desquels Paris et Roissy. En effet, la ligne Paris-Beauvais n'a pas vu son accessibilité ferroviaire s'améliorer depuis les années 90, où le temps de parcours était déjà de 1h10. Parallèlement à cette faiblesse sur l'axe ferroviaire nord-sud, l'axe routier est-ouest de la RN31 entre les ports normands et l'Est de France est encore relativement médiocre. C'est pourquoi, le projet Roissy Picardie et la modernisation du tronçon Beauvais-Creil dans le cadre du CPER 2013, qui devrait permettre à terme l'arrivée de bi-rame train-TGV, est stratégique pour le développement du territoire.

Objectifs stratégiques

- ✓ **Renforcer les dessertes ferroviaires, sur un axe nord-sud, vers Paris, Creil et Roissy, pour donner les moyens au territoire de mieux faire valoir ses atouts économiques.** Une meilleure accessibilité est aujourd'hui la clef pour améliorer la compétitivité des entreprises beauvaisines et élargir le marché de l'emploi des Beauvaisins. Prenant acte de la décentralisation du système ferré qui consacre Creil comme nœud ferroviaire, le Beauvaisis souhaite être partie prenante du projet Roissy-Picardie, parallèlement à ses efforts pour un meilleur temps de parcours pour le train Beauvais-Paris.
- ✓ **Améliorer les dessertes ferroviaires du territoire, c'est un choix écologique responsable comme argument supplémentaire pour un transfert modal, de l'automobile au train.**
- ✓ **Permettre un accès facilité de la population beauvaisine aux deux capitales, régionale et nationale, leur permettra de profiter des services et des activités culturelles offertes par ces métropoles.** Pour une ville moyenne, la proximité de fonctions métropolitaines supérieures est un atout supplémentaire d'attractivité qu'il ne faut pas négliger pour espérer attirer des cadres et des nouveaux habitants.
- ✓ **Créer un trait d'union entre le 1^{er} aéroport français, Roissy CDG, et l'aéroport de Beauvais-Tillé, 8^{ème} aéroport français.** Si Beauvais, positionné en "bout de ligne", ne jouit pas d'une position ferroviaire très stratégique, l'agglomération, en misant sur une meilleure intermodalité, assure la pérennité de son aéroport. En effet, aujourd'hui, l'avenir de l'aérien passe par la performance de leurs dessertes ferrovières.
- ✓ **Moderniser la route nationale N31 sur un axe est-ouest entre Rouen et Reims est une priorité pour la CAB,** en complémentarité de l'axe nord-sud vers Paris, pour que le Beauvaisis tire réellement profit de sa position géographique favorable.

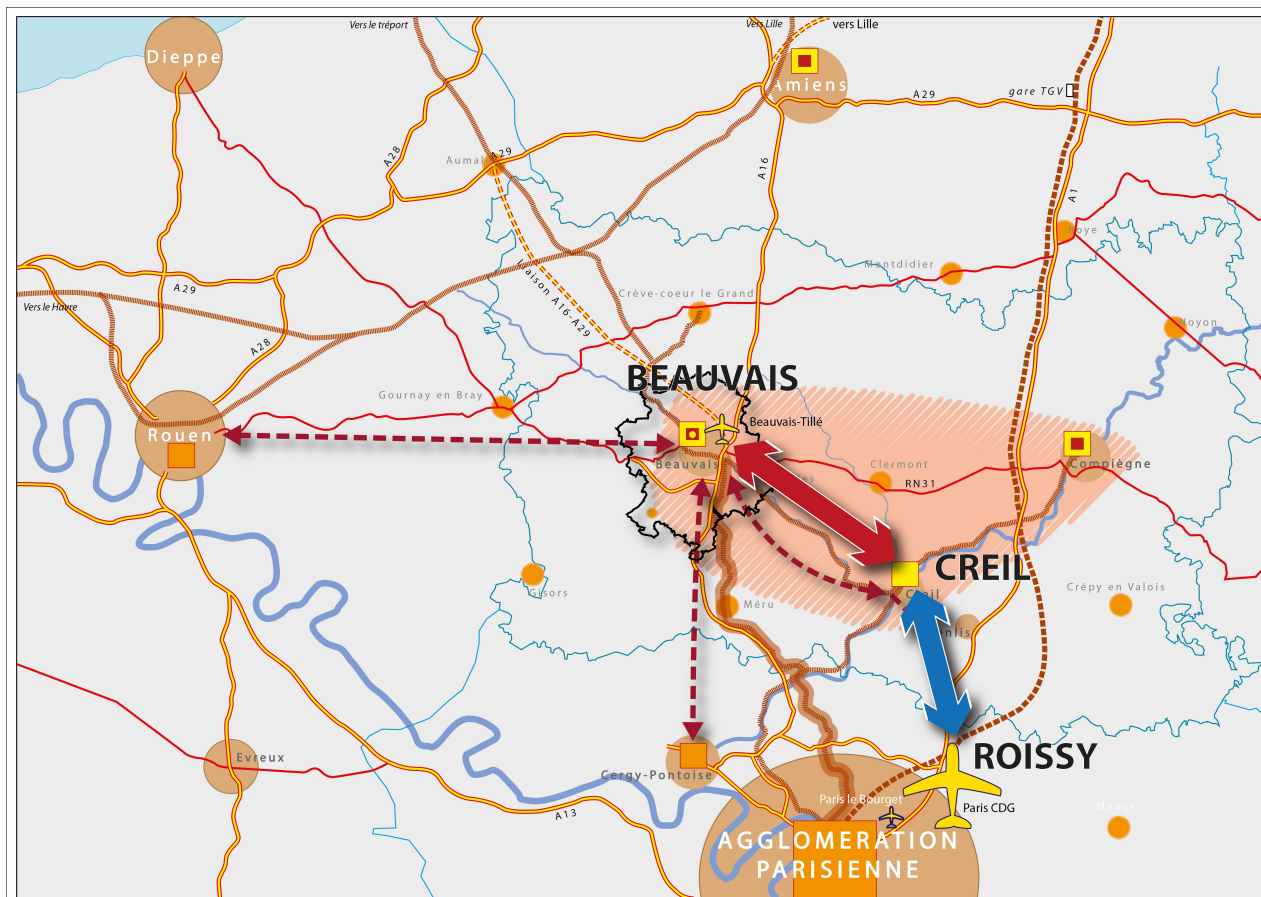
¹Le triangle de compétitivité européen est une zone triangulaire délimitée par Londres, Hambourg, Munich, Milan et Paris, c'est-à-dire, le cœur de l'Europe qui représente environ 14% de la superficie de l'UE27, 32% de sa population et 43% de son PIB. En effet, cette zone est définie par la présence des aires métropolitaines de croissance d'importance européenne (AMCE).

Proposition d'actions [2012 – 2020]



Améliorer les lignes Paris-Beauvais et Beauvais-Creil pour bénéficier du projet

En cours



**Renforcement des lignes
(fréquence des trains)**



**Liaison Roissy-Picardie
prévue en 2020**

Source : SCOT - 28 octobre 2011 – *Projet d'aménagement et de développement durable*

Orientation 2 : Créer un "quartier gare" à Beauvais comme centralité territoriale, urbaine et économique

Diagnostic

Dans les Directives Régionales d'Aménagement (DRA) du SRADT Picardie, les quartiers gares sont identifiés comme un enjeu pour asseoir la stratégie de 'métropole en réseau' ou multipolaire. Ces quartiers-gare sont les nœuds de ce grand réseau reliant les villes picardes entre elles et vers les pôles franciliens. Ces quartiers-gare, c'est aussi de la mobilité au sein de chaque territoire entre la ville centre et les pôles secondaires que constituent les communes rurales.

Il n'existe pas actuellement à Beauvais de véritable "Quartier Gare" constituant une centralité complémentaire au centre-ville. Si un pôle d'animation émerge autour du Cinespace, il existe encore assez peu de services et de commerces en gare ou aux alentours. De plus, les horaires de ces commerces nécessiteraient d'être adaptés aux flux de passagers.

Selon le Plan de Déplacement Urbain (PDU), l'intermodalité est entravée par la faible articulation des différents réseaux. La rupture entre, d'un côté, la gare ferroviaire et, de l'autre, la gare routière et le terminus de transport interurbain, nuit à la fluidité des interconnexions. Or, avec l'augmentation du prix des carburants et l'évolution des pratiques en matière de mobilité, le mode ferré propose une alternative d'avenir au modèle " 100% voiture individuelle ".

Objectifs stratégiques

- ✓ **Faire émerger un "quartier gare" donnant du sens à la notion de "territoire-carrefour"**, offrant des services aux voyageurs et aux pendulaires, de l'immobilier tertiaire et du logement attractif... Devenir un "territoire-carrefour" implique l'émergence de ce nouveau quartier, centralité urbaine à part entière.
- ✓ **Maintenir et valoriser l'espace arboré à proximité de la gare doit donner sens à l'expression de "Ville à la campagne" au premier regard de l'arrivée des voyageurs dans le Beauvaisis.**
- ✓ **Transformer la gare de Beauvais en un pôle d'échanges** où se croisent dans un bal multimodal complet, trains, bus, cars interurbains, navette aéroport, taxis, vélos, voire, à l'avenir, un funiculaire reliant le plateau du quartier Saint-Jean. Ceci implique de rapprocher la gare routière et le terminus des bus de la gare SNCF actuelle. Selon le livre blanc "Beauvais 2015", "*Le réaménagement annoncé du site de l'usine La Brosse et Dupont pourrait en être l'occasion. À défaut d'une plate-forme intermodale trains, bus, cars, la gare routière actuelle pourrait être transformée en base centrale des bus urbains qui quitteraient la place Clémenceau.*"
- ✓ **Redéfinir l'offre locale de transport irriguant le Beauvaisis à partir de la gare** pour faire bénéficier le réseau de transport urbain de l'amélioration des axes ferroviaires, notamment "Roissy Picardie".
- ✓ **Renforcer l'offre de déplacements entre l'aéroport et la gare afin que ce nouveau quartier constitue une porte d'entrée du Beauvaisis**, à partir de laquelle les visiteurs – venus faire du tourisme et/ou des affaires – rayonnent sur l'ensemble du territoire.

Proposition d'actions [2012 – 2020]



Créer un " quartier gare " comme pôle urbain attractif

Fin de mandat

Orientation 3 : Intégrer l'aéroport comme un vecteur-clé de l'attractivité et du développement du territoire

Diagnostic



En 2011, l'aéroport de Beauvais-Tillé occupe la 8^{ème} place des aéroports métropolitains français en nombre de passagers (3 millions). En 2010, 47 villes sont desservies depuis Beauvais, principalement en Europe du sud et depuis peu au Maroc.

Si la plate-forme aéroportuaire génère de l'activité économique, elle n'assure pas encore la fonction de locomotive de l'économie locale. L'aéroport constitue une ressource symbolique forte pour le Beauvaisis. Le territoire peine encore à capter les flux touristiques liés à la présence de l'aéroport, fonctionnant surtout au

sein du 3^{ème} réseau francilien (Beauvais, Châlons-Vatry et Châteauroux) comme aéroport de délestage de Roissy CDG.

L'aéroport de Beauvais est souvent vu comme un aéroport francilien avec 53% des passagers français provenant d'Île-de-France tandis que 86% des passagers non résidents en France ont pour lieu de séjour Paris et l'Île-de-France. De plus, la navette vers Paris Porte Maillot utilisée par plus d'un voyageur sur deux, renforce l'idée d'un fonctionnement "hors sol" de l'aéroport Beauvais-Tillé. Selon l'étude réalisée par le SMABT en 2009, 86,5% des passagers voient Beauvais comme un "lieu de transit uniquement".

Il s'agit dans 39% des cas, de touristes faisant une étape en Picardie pour un restaurant ou un hôtel avant leur vol. Les passagers de l'aéroport consomment la destination "Picardie>Oise>Beauvais" sans s'en rendre compte lorsqu'ils se rendent au parc Astérix ou au château de Chantilly qu'ils situent en Île-de-France. Par ailleurs, le tourisme d'affaires représente aujourd'hui la majorité des retombées économiques du tourisme sur l'agglomération.

En 2010, il y avait 900 emplois sur la plateforme aéroportuaire et les commerces du terminal 1 et du nouveau terminal T2, dont 47% des salariés sont domiciliés dans les communes de la CAB.

L'impact économique total, généré par l'activité aéroportuaire, est estimé par la SAGEB à 600 millions d'euros.² Selon l'INSEE, "*L'aéroport de Beauvais-Tillé constitue probablement le meilleur atout de l'arrondissement pour étendre ses activités de services supérieurs : il permet à des entreprises d'accéder à un espace immobilier à faible distance de Paris avec une ouverture à l'international. Pour preuve, l'attractivité économique du Beauvaisis ne se dément pas après la crise*"¹³. Cependant, comme le constatent certains acteurs du territoire, les entreprises beauvaisiennes, comme par exemple celles situées en Zone Franche Urbaine, ne se sont pas encore réellement servies de l'outil que représente l'aéroport.

² L'impact économique direct dégage par l'activité du site de l'aéroport ou à proximité (50 millions environ de chiffre d'affaire /an)

L'impact économique indirect de l'aéroport lié aux dépenses des voyageurs en visite (emplois, revenus générés par la chaîne des fournisseurs en biens et services de l'activité aéroportuaire dont les dépenses touristiques).

L'impact économique induit correspond à la consommation par les bénéficiaires des ressources issues de l'activité aéroportuaire (l'hôtelier qui dépense à son tour) et l'impact économique catalyseur pour les entreprises qui bénéficie de la proximité de l'aéroport. Ces 3 impacts doivent faire l'objet d'une étude indépendante menée par l'UPJV fin 2011.






³ En 2009, 1 400 nouvelles entreprises ont vu le jour, soit une nouvelle entreprise picarde sur huit, proportion égale à celles de 2007 et 2008 ; les créations sont ainsi plus nombreuses que dans les arrondissements d'Amiens ou de Senlis » IPA n°51 octobre 2010.

Objectifs stratégiques

- ✓ **Faire de l'aéroport un instrument essentiel de développement économique du territoire.**
- ✓ **Favoriser les retombées touristiques des 3 millions de passagers de l'aéroport** par la transformation de 12% des passagers en "consommateurs" de la destination Beauvais> Oise>Picardie (plan de valorisation **2012-2014**).
- ✓ **Accroître l'attractivité des espaces à proximité immédiate de la plate-forme aéroportuaire.** L'aéroport constitue un potentiel exceptionnel de l'agglomération pour étendre ses activités de services supérieurs : il permet aux entreprises d'accéder à un espace immobilier à proximité de Paris avec une ouverture à l'international.
- ✓ **Permettre de mieux interconnecter la gare et l'aéroport grâce au nouveau pôle multimodal de l'aéroport**, dont les liaisons de transports peuvent être nettement améliorées. Mieux connecter l'aéroport à la ville de Beauvais donnerait corps à la notion de carrefour qui nécessite le passage des touristes et des passagers, pour permettre, *in fine*, une valorisation conséquente des flux touristiques et économiques.

De plus, le Livre blanc affirme que "*le projet de liaison ferrée avec l'aéroport de Tillé doit être réactivé. D'autant qu'il pourrait servir de moteur au développement de la zone d'entreprises et de logistique susceptible de voir le jour sur les terrains appartenant à la Chambre de Commerce et d'Industrie jouxtant la plateforme aéroportuaire. Une gare près de l'aérogare n'a rien d'une utopie.*"⁴

Proposition d'actions [2012 – 2020]

	Favoriser l'internationalisation du tissu économique beauvaisien	En cours
	Créer l'écoparc de Beauvais-Tillé	En cours
	Développer l'offre de tourisme d'affaire en lien avec l'aéroport international de Beauvais-Tillé (centre de séminaire, hôtel 3*...)	Mandat suivant
	Améliorer le lien en transport entre l'aéroport et la gare de Beauvais (ferré, transport urbain ligne 12 avec un meilleur cadencement, parkings...)	Mandat suivant
	Inscrire dans le projet éducatif l'aire européenne : favoriser la pratique de l'anglais (ateliers interactifs dans les ALSH et Cit'Ado) : formation linguistique, stages vacances et services civiques européens	Mandat suivant

⁴ Livre blanc "Beauvais 2015"

Axe 2 : Développer l'attractivité résidentielle et touristique du Beauvaisis

Description de l'axe

Le modèle de développement du Beauvaisis est à forte orientation productive à l'instar de la région picarde, troisième région industrielle de France. Les moteurs de développement du territoire sont essentiellement les revenus issus de la production (20%), secteur productif connaissant actuellement une dynamique négative avec la perte d'emplois industriels et dépendants du jeu économique mondial. Pour le secteur public, ce modèle est porteur de risques du fait de la réforme de la taxe professionnelle qui privilégie l'impôt "ménages" par rapport à l'impôt "entreprises".

Les revenus du secteur public sont aussi plus importants que ceux de la moyenne des communautés d'agglomération observées grâce au statut de ville-préfecture dont jouit Beauvais et au profil social du territoire. Si les revenus de la sphère publique ont permis d'atténuer les chocs des crises économiques récentes, il n'en demeure pas moins que les revenus de transfert sont tendanciellement en baisse du fait des réformes structurelles liées aux critères de Maastricht telles que la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP). L'État rétrécit sa représentation et son action dans les territoires - nouvelle carte hospitalière ou judiciaire, régionalisation des services de l'État - ou gèle ses dotations.

De plus, l'augmentation du temps libre, l'allongement de la durée de vie, les progrès technologiques, l'amélioration des niveaux de revenus des ménages... ont permis l'essor des mobilités et ont eu raison de la logique "un individu - un territoire". C'est cette appartenance territoriale multiple qui explique, qu'aujourd'hui, la production et la consommation peuvent être déterminées par des lois géographiques et économiques différentes. Ce découplage entre croissance et développement à l'échelle infranationale s'explique par de puissants mécanismes de redistribution publique et privée entre les territoires. Ces flux de revenus irriguent les territoires indépendamment de leur capacité productive et constituent une ressource économique majeure et un levier d'action pour les territoires.

Désormais, les territoires gagnants sont ceux qui arrivent à capter des flux – habitants, actifs formés, ressources financières ou économiques. Aujourd'hui déjà, la concurrence ne se fait plus tant sur les ressources et les biens que sur la population formée. Les politiques de développement économique doivent changer pour s'adapter à ces mutations : attractivité culturelle, écoles, services de proximité... Le seul levier de la défiscalisation – via par exemple les Zones Franches Urbaines – ne pourra être utilisé pour accompagner le secteur économique d'un territoire.

Prospective et Orientations

- ✓ **Équilibrer le développement économique entre le productif et le résidentiel** en favorisant une qualité de vie avec des services de proximité, une vie culturelle dynamique, un environnement attractif..., tout en développant l'offre productive. L'idée n'est surtout pas d'opposer ces deux leviers d'action qui sont fondamentaux et complémentaires. De plus, le rééquilibrage vers l'économie résidentielle permet de diminuer notre sensibilité aux cycles économiques mondiaux et permettre l'insertion sur le marché de l'emploi d'une population moins qualifiée. *(Orientation 1)*
- ✓ **Promouvoir une image positive du Beauvaisis** pour ceux qui habitent le Beauvaisis, ceux qui s'y rendent et ceux que l'on veut attirer. *(Orientation 2)*
- ✓ **Construire le Beauvaisis comme destination touristique, à proximité de l'Île-de-France** *(Orientation 3)*

Orientation 1. Offrir les services qui favorisent l'accueil et le maintien de nouveaux résidents, notamment actifs, sur la CAB

Diagnostic

Comme les principales villes picardes, y compris Amiens, l'agglomération du Beauvaisis connaît un solde migratoire négatif lié au phénomène de périurbanisation.

Dans un premier temps, les communes rurales de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis ont accueilli des habitants au détriment de la ville centre. Les communes périurbaines se sont ainsi développées 2 à 3 fois plus vite que Beauvais.

Dans un second temps cet "éloignement" de la ville centre s'est poursuivi au-delà des frontières administratives de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis. On a ainsi actuellement une croissance plus importante en périphérie à l'échelle du Grand Beauvaisis qu'au sein de l'Agglomération. Il faut signaler que Beauvais étant le principal pôle d'emploi du secteur - 50 % des emplois sont occupés par des personnes vivants en dehors du périmètre de la CAB - les déplacements pour des raisons professionnelles augmentent en nombre et en durée. Cette tendance sera d'autant plus forte que les pôles d'emplois seront éloignés des pôles d'habitat.

A l'échelle du bassin d'emploi, les sortants sont plus nombreux que les entrants (20 000 contre 11 500 en 2000) ce qui s'explique par le grand nombre de résidents travaillant en Île-de-France. De plus, les différents indicateurs montrent des augmentations significatives des échanges quotidiens en Transport Express Régional (+ 15 % d'usagers du TER en 7 ans).

Les actifs résidents travaillant en dehors du territoire consomment et vivent sur le Beauvaisis durant la période de la journée ou de la semaine travaillée, ce qui constitue des revenus dits "revenus dortoirs" (14,9%)⁵, qui ne sont pas à négliger pour une agglomération. Par ailleurs, la compétitivité repose aujourd'hui sur une économie tertiaire fondée sur la connaissance et l'innovation. Cela nécessite une main d'œuvre qualifiée, qui, elle, va arbitrer ses choix de carrière en fonction également de la qualité de vie, du dynamisme culturel local et du réseau de transport.







Objectifs stratégiques

- ✓ **Retenir et attirer des habitants, des actifs, des talents** : cela implique de connaître nos flux pour pouvoir les anticiper et les influencer par des politiques publiques adaptées en fonction d'un public cible notamment une population d'actifs résidant et de touristes (communication, outils et produits). À l'avenir, la mobilisation du capital humain jouera un rôle plus important que le capital matériel. L'enjeu est alors dans un premier temps de se doter d'outils de mesure permettant de suivre l'évolution de ces capitaux et de ces flux. Ensuite, il est essentiel pour une ville de savoir se "vendre" pour attirer, grâce à des outils de marketing territorial.
- ✓ **Participer au maintien des commerces et services de proximité en milieu urbain et périurbain** pour les populations déjà présentes mais également pour de nouveaux arrivants. L'arrivée de cette population nouvelle participe au processus de diversification et d'évolution de la demande sociale en services (périscolaire, offre culturelle, offre médicale spécialisée...) et à des conséquences sociologiques (mode de vie néo-rural).
- ✓ **Développer les services à la personne** : les emplois liés directement aux populations dits emplois résidentiels - services aux particuliers, services éducatifs et de santé, commerce de détail - fournissent déjà plus de la moitié des emplois dans les territoires ruraux. Pourtant, il convient de les développer encore en Beauvaisis. D'autant que le schéma de développement

⁵ Etude « Les moteurs de développement de l'agglomération du Beauvaisis », OPC Conseil, Olivier Portier, 2009.

commercial de 2010 dresse le constat d'une sous-représentation du secteur marchand et du commerce.

Proposition d'actions [2012 – 2020]

	Offrir du logement dit de standing pour les nouveaux arrivants	En cours
	Étoffer l'offre de services d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants qualifiés dans le Beauvaisis	En cours
	Aide au recrutement sur le territoire	Fin de mandat
	Accompagner la structuration, par la MEF, de la filière des services à la personne et la formation locale aux métiers de services à la personne	Fin de mandat
	Développer l'économie résidentielle en se dotant d'outils de mesure de flux migratoires (pendulaire, touristique, résidentiel)	Fin de mandat
	Développer une zone d'activité au sud-est de l'agglomération	Fin de mandat

Orientation 2. Promouvoir une image positive du Beauvaisis pour ceux qui habitent le Beauvaisis, ceux qui s'y rendent et ceux que l'on veut attirer

Diagnostic

Si l'identité est une représentation d'un territoire auquel on s'identifie, elle est liée aux spécificités du territoire, à l'instar de la région bretonne et de ses nombreux particularismes (culture, langue, fêtes...). Or, la déconnexion des individus de leur milieu d'origine s'est amorcée avec le centralisme jacobin et s'est accélérée avec l'explosion des mobilités au cours du XXIème siècle. Dès lors, il paraît difficile de faire correspondre une identité à un territoire administratif. Dans le sillage de la décentralisation des années 90, la question controversée de l'identité territoriale a pourtant été brandie à des fins de marketing comme fil rouge de campagnes touristiques et de promotion du territoire.

L'identité territoriale est devenue l'apanage des collectivités qui pouvaient ainsi communiquer et attirer touristes et résidents. Le défi est d'autant plus grand pour le Beauvaisis que l'image véhiculée par le passé souffrait de certains stigmates tels que celui d'une "ville sacrifiée", détruite à 80% suite aux bombardements de la Seconde Guerre mondiale, et d'une histoire régionale industrielle. D'autant que les Beauvaisins, qui ont plus d'un motif d'être fiers de leur territoire, se montrent pudiques dans la promotion de celui-ci auprès de leurs visiteurs. Ainsi, selon le projet de territoire de 1997, l'image du Beauvaisis souffrait de plusieurs handicaps liés aux dernières décennies : grands ensembles qui marquent la ville centre et lui donnent l'image globale de Zone Urbaine Prioritaire (ZUP), zones d'activités non qualifiées en entrée de ville, nuisances olfactives d'industries situées à l'ouest du centre ville, insécurité, destruction de son patrimoine bâti avec la guerre...

Objectifs stratégiques

- ✓ **Baser notre communication sur une stratégie communautaire affirmée.** La recherche d'une "identité de projet" a été privilégiée. Ainsi, l'identité du territoire est mouvante et correspond à la stratégie d'un territoire basé sur un diagnostic de ses forces et ses faiblesses et visant un objectif commun. La nécessité d'avoir un projet territorial et de faire des choix est apparue prioritaire tout au long de la démarche, au risque de revivre pour les participants "*le rendez-vous manqué du chemin de fer*".
- ✓ **Exploiter les atouts du territoire que la démarche Prospective 21 a permis de faire ressortir :**
 - **le cadre de vie verdoyant de la "ville à la campagne"** basée sur la diversité paysagère et géographique du territoire ;
 - **la "ville carrefour" au coeur de l'Europe** avec l'aéroport international de Beauvais-Tillé : développer une véritable politique internationale porteuse de projets (jumelages, partenariats, échanges scolaires, ateliers de langues) associant l'ensemble des Beauvaisins. Ces actions pourraient en outre être menées en collaboration avec les entreprises de l'agglomération et du Pays du Grand Beauvaisis qui ont une activité forte et dynamique à l'exportation ;
 - **une "agglomération mosaïque"** : l'architecture peut être un moyen de mettre en valeur les spécificités culturelles, historiques et sociales des communes. La mosaïque se traduit également dans les choix architecturaux. Ainsi la mixité sociale peut être assurée par l'alternance de constructions en hauteur et de zones pavillonnaires, mariant moderne et traditionnel, patrimoine artisanal et industriel...;

- une "gouvernance innovante et partenariale" reconnue par des labels et des prix pour valoriser les agents des trois entités (Ville-Agglo-CCAS)⁶
- ✓ **Affirmer une image positive de Beauvais** en renversant l'ancien adage peu flatteur de "*ville puante, sonnante et médisante*" pour construire la communication d'une ville "*fleurie, dynamique et accueillante*" capitalisant sur les succès de sa politique de fleurissement, sur son activité économique et l'existence d'un réel bassin de vie en opposition aux banlieues résidentielles franciliennes, l'accueil faisant l'objet d'une action à part entière (ci-dessous).

Proposition d'actions [2012 – 2020]



Construire l'image et la communication du Beauvaisis autour des notions de territoire carrefour au cœur de l'europe, de "ville à la campagne", et d'agglo "mosaïque" (labels, démarches qualité...)

Fin de mandat



Améliorer la qualité d'accueil touristique, commercial et dans les équipements publics (démarche qualité d'accueil, prix de l'accueil, labels...)

Fin de mandat

⁶Le Conseil de l'Avenir relève qu'à l'heure d'Internet, Beauvais pourrait également donner de la voix sur le web. Non pas en multipliant forcément les sites, mais en s'engageant dans une démarche participative et créant un espace Wiki-beauvais sur l'encyclopédie en ligne Wikipédia, comme il existe depuis mars 2006 un Wiki-brest, fort aujourd'hui de plus de cinq cents références. Il s'agirait de donner à voir aussi bien des textes, des images, des cartes ou encore des vidéos etc. de raconter l'histoire de la ville et de ses traditions, mais aussi des histoires de lieux, de quartiers, de personnes, de métiers... Une démarche de tribu à l'échelle de la cité, associant de manière interactive aussi bien les habitants que les associations, les artistes, les bibliothécaires, enseignants... etc.

Orientation 3. Affirmer le caractère touristique du Beauvaisis

Diagnostic

Le Beauvaisis est une zone d'excursion pour des clientèles majoritairement isariennes (63 %) et originaires des régions de proximité : Île-de-France, Picardie et Normandie.

Le tourisme d'agrément est de type excursion - dans une zone de chalandise de 1 à 2 heures - et se pratique à la journée : découverte du patrimoine urbain de Beauvais, principalement la cathédrale, ou des activités de plein air sur l'ensemble du territoire (événements, parc Saint Paul...)

Malgré le succès des sites, de la cathédrale et du parc Saint-Paul, le schéma de développement du tourisme note que ces sites fonctionnent encore trop en "entrées-sorties" et ne génèrent pas assez de retombées hors les visites guidées assurées par l'Office du Tourisme par exemple.

Ainsi, les touristes en Picardie sont encore souvent dans une situation de transit pour rejoindre la capitale : il s'agit soit de la clientèle nord européenne (Belges, Anglais...), soit du flux de passagers drainé par l'aéroport. L'enjeu pour le Beauvaisis est donc de développer des activités en "bout" de ligne sur Beauvais. Si le développement de l'aéroport représente un atout considérable pour le Beauvaisis, celui-ci doit disposer d'équipements attractifs au risque de n'être surtout qu'un territoire de passage.

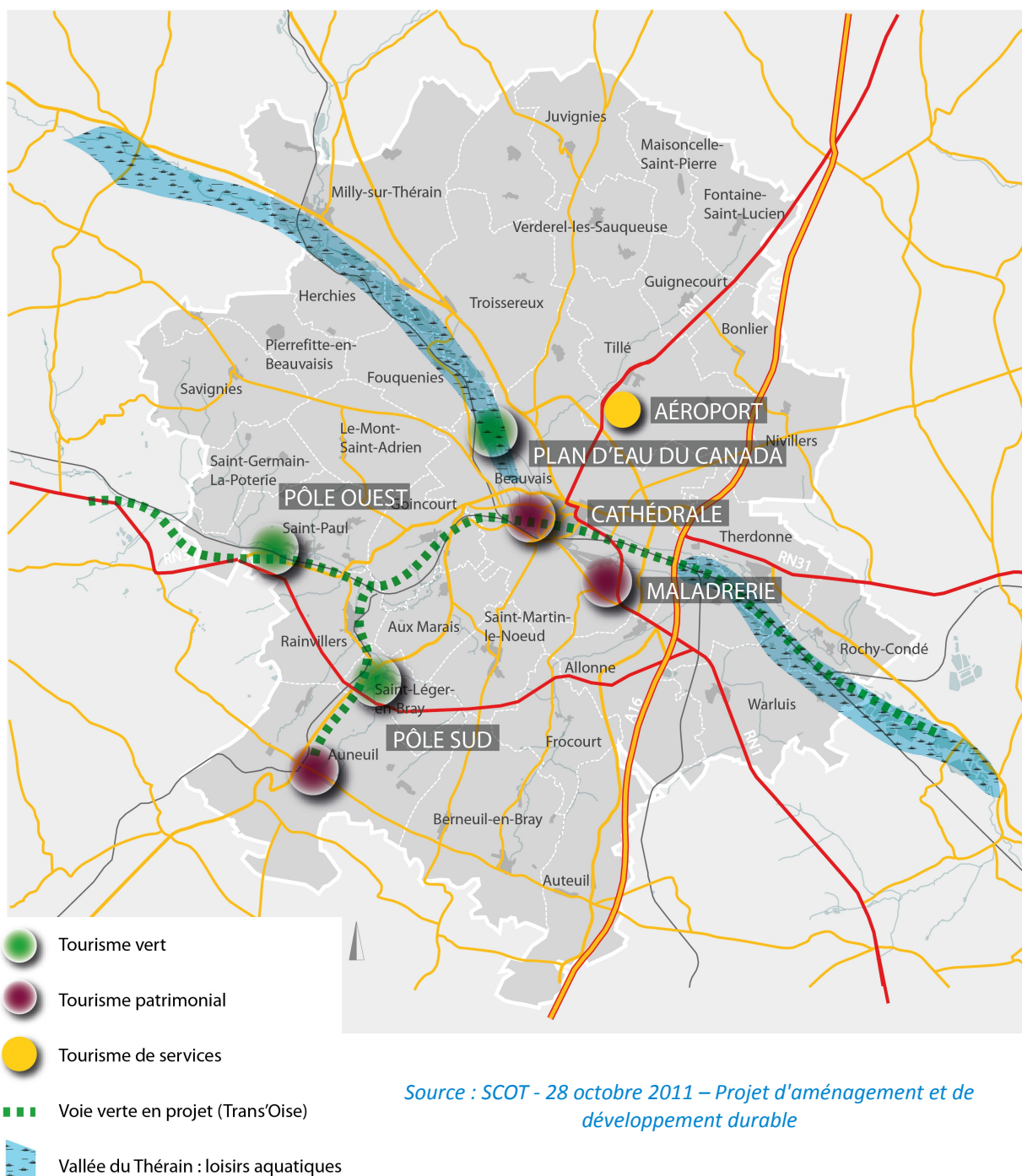
Ceci est attesté par les revenus liés au tourisme, très en retrait par rapport à ceux observés sur l'ensemble des communautés d'Agglomération françaises (7% en moyenne) mais également vis-à-vis d'autres agglomérations isariennes comme Compiègne (22%).

Objectifs stratégiques

- ✓ **Augmenter les revenus du tourisme** qui se situent à 1,8% contre 7% en moyenne des communautés d'agglomération françaises.
- ✓ **Se doter d'une image afin de devenir une véritable destination.** Car, le développement touristique n'est pas seulement créateur d'emplois, il participe à l'amélioration de l'image du territoire donc à son attractivité. La CAB s'est doté d'un schéma des pôles d'attractivité en 2007, qui met en avant six pôles à vocation spécifique permettant de poser les bases d'une "destination Beauvaisis".
- ✓ **Dynamiser l'offre touristique** en s'appuyant sur le patrimoine bâti (quartier cathédral via de l'événementiel, maladrerie St-Lazare à destination du tourisme d'affaires) et sur le patrimoine naturel et paysager (accueil à la ferme, randonnées, découverte nature, accro-branches, VTT, sport d'eau...)
- ✓ **Valoriser la fonction de porte d'entrée régionale grâce à l'aéroport**, point d'arrivée et de départ pour trois millions de passagers. Il s'agit de proposer des services de consommation immédiate pour les touristes européens et franciliens souhaitant visiter l'Île-de-France et la Picardie.
- ✓ **Renforcer l'hébergement en se positionnant comme zone de séjours au cœur du triangle Paris-Côte normande - est Oise.** L'hébergement est un des enjeux forts du développement touristique, en positionnant les territoires ruraux et périurbains comme des zones de séjours touristiques - hébergement rural, accompagnement des porteurs de projets, camping...

Proposition d'actions [2012 – 2020]

- | | | |
|--|--|----------------|
| | Créer des offres et produits touristiques permettant d'enrichir l'offre de séjour et d'excursion à la journée | En cours |
| | Renforcer les actions touristiques autour des 6 pôles touristiques dont le plan d'eau (camping, accrobranche...), la cathédrale (spectacles, illuminations)... | En cours |
| | Affirmer le pôle touristique et culturel de la maladrerie Saint lazare en déployant la fonction « séminaire » | Mandat suivant |



Axe 3 : Parier sur l'innovation pour offrir les conditions d'une montée en gamme de l'économie

Description de l'axe

L'évolution du tissu économique beauvaisien depuis une vingtaine d'années, à commencer par l'érosion de l'emploi industriel ou le rattrapage du tertiaire, se traduit par des développements dans les domaines des services aux entreprises, le transport et la logistique... Selon l'INSEE, le tertiaire a encore des marges de progression puisque les deux points faibles de l'économie demeurent les activités de transport-logistique et de services aux particuliers.



Sur notre territoire, on constate à la fois des phénomènes de relocalisation et de concentration. Cette dernière concerne toutes les activités économiques, à commencer par les activités tertiaires, qui cherchent à être situées près des lieux de décision. Les sites industriels se sont peu à peu redéployés sur les axes et infrastructures de transports (A16), libérant ainsi des emprises dans Beauvais, tandis que les commerces privilégient les zones en périphérie directe de la ville centre. Aussi, le développement de l'activité aéroportuaire de Beauvais-Tillé, qui offre une plate-forme de transport à faible distance de Paris, renforce notre attractivité économique. Ceci devrait renforcer à l'avenir le rôle de ce secteur dans l'économie locale.

On assiste par ailleurs à l'apparition de nouvelles fonctions dans la ville centre appelées "fonctions métropolitaines" (communication, informatique, technologies...) qui sont les révélatrices d'une montée en gamme de l'économie. C'est la résultante d'une mutation des fonctions économiques de l'agglomération et du contexte économique local comme global.

Prospective et Orientations

- ✓ **Accompagner le développement et les synergies interterritoriales autour de la recherche, l'innovation et la formation dans le domaine de l'agro-santé.** À cette fin, l'Institut LaSalle et le pôle Industrie et Agro-Ressources (IAR) sont au cœur de la stratégie économique du territoire beauvaisien. *(Orientation 1)*
Le niveau de formation de la population locale sera également déterminant pour l'évolution du profil économique du territoire. Une population formée est une condition pour l'implantation d'entreprises. Il est donc primordial à la fois que le niveau de qualification augmente dans le Beauvaisis, comme en Picardie, mais aussi qu'il corresponde aux besoins d'emploi du territoire, un décalage conduisant à "importer" la main d'œuvre correspondante.
- ✓ **Parier sur l'avenir de "l'industrie de proximité" et la montée en gamme de la structure productive via le rapprochement des centres de recherche et d'innovation, la mixité entre grandes entreprises et Petites et Moyennes Entreprises (PME)...** La relocalisation des activités industrielles, sans être un phénomène massif, conforte cette stratégie productive : 10 et 20% des délocalisations se transforment en relocalisations⁷. *(Orientation 2)*

⁷ A Beauvais, le groupe Robillard (magasins BUT) a développé de la même façon un plan stratégique de relocalisation. Les raisons sont multiples : hausse du coût du pétrole, mouvement de nivellement des salaires, moindre productivité, coût du SAV, normes de conformité...

Orientation 1 : Renforcer les coopérations au sein du réseau des villes isariennes pour une montée en gamme économique

Diagnostic

"L'union fait la force", cette maxime populaire peut apparaître comme un vœu pieu. Pour autant, il existe de nombreuses coopérations avec les territoires voisins : comme dans le domaine du tourisme, via le Comité Régional et Départemental de Tourisme (CRT/CDT), dans le domaine des transports - via le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Oise (SMTCO) ou le Syndicat Mixte de l'Aéroport de Beauvais-Tillé (SMABT) - dans le domaine de la culture avec le nouveau théâtre, scène de l'Oise en partenariat avec Creil et Compiègne, ou le conservatoire du Beauvaisis à rayonnement départemental. On peut également citer, dans le domaine de la santé publique, la CH2O (Communauté Hospitalière de l'Ouest de l'Oise).

Selon Michel Woimant, ancien président de l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC) en 2005, *"chacune de nos villes [picardes] n'a d'avenir que dans cette complémentarité"*. Ce postulat est repris dans le projet de territoire de l'ARC qui évoque l'espace de projet "Beauvais-Creil-Compiègne" autour de *"complémentarités avec le réseau des villes moyennes de Picardie"* et pour *"construire une stratégie économique à l'échelle du pays compiégnois s'inscrivant dans les dynamiques de la vallée de l'Oise et du réseau de villes du sud picard"*.

Ce réseau isarien alliant Beauvais et Compiègne autour des similitudes de *"villes avant-postes"* de l'Île-de-France n'est pas un concept nouveau puisque sa création, par la Direction d'Aménagement du Territoire et de l'Attractivité Régionale (DATAR), remonte aux années 80. Mais ce réseau de villes, inspiré par des considérations politiques circonstancielles, n'est pas traduit dans les faits. Il émerge enfin concrètement en 1989, autour des villes Creil-Compiègne-Noyon, afin de valoriser l'impact de la zone aéroportuaire de Roissy sur le sud de l'Oise. L'objectif de ce réseau est alors surtout de dynamiser l'emploi local avec comme outil une agence d'urbanisme "Oise la vallée".

Si la stratégie des années 60-70 consistait à organiser l'espace de manière hiérarchique et concurrentielle entre villes de même rang, il s'agit désormais pour les villes d'atteindre une taille critique grâce aux coopérations territoriales. L'appel à coopération métropolitaine lancé en 2004 par la DATAR pour favoriser l'émergence de coopérations à l'échelle des métropoles françaises a servi d'impulsion à la constitution d'un nouveau système de relations locales, confirmé par la loi de réforme des collectivités locales (RCT) du 16 décembre 2010, qui institue les pôles métropolitains. Le Projet "Métropole Normande" regroupe ainsi les agglomérations de Caen, Rouen et Le Havre, tandis que Reims a réuni autour du "G10" une dizaine de collectivités à cheval sur trois départements et deux régions⁸.

Si l'Oise n'a pas une tradition de coopération territoriale qui lui permette, à l'heure actuelle, d'envisager de tels pôles, il semble néanmoins indispensable de renforcer les initiatives existantes. Les exemples, sans être légion, sont présents et de nouvelles coopérations émergent. Ainsi dans le domaine de la santé, les territoires réfléchissent à des collaborations pour répondre au mieux à la demande de soins et proposer une offre adéquate, malgré les restrictions budgétaires à venir, ainsi on assiste à la fusion des hôpitaux de Senlis et de Creil. Il en va de même pour pléthore de services publics, amenés à être réformés dans les dix prochaines années, du fait de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP).

Prospective et objectifs stratégiques

- ✓ **Renforcer les réseaux existants dans les domaines de la formation supérieure et de la recherche-innovation.** Le nouveau projet universitaire picard ouvrira également des possibilités

⁸ Sur 21 pôles métropolitains en projet, 12 tissent un réseau entre différents territoires parfois éloignés surtout pour des actions concernant : les transports, l'université, de développement économique, l'innovation et le tourisme.

de coopérations entre les territoires isariens et d'autres. Les partenariats en matière de projets de recherche et développement, notamment dans le champ de l'agro-santé, de l'agroalimentaire, du logiciel et des filières vertes, contribuent activement à la montée en gamme de l'économie beauvaisienne. Un pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), a été lancé en 2011 entre l'université de Reims Champagne-Ardenne et l'université Picardie Jules-Verne pour créer des synergies entre les activités de recherche sur la santé et les agrosociétés afin d'atteindre une taille critique - au-delà de 3 000 étudiants - et d'avoir une visibilité à l'international.

- ✓ **Valoriser les synergies d'infrastructures et de transport entre Creil, Compiègne et Beauvais, triangle multimodal qui dessine les prémices d'un réseau de villes sud-isariennes.** Au-delà du mariage de raison et des intérêts d'une mutualisation renforcée, les villes isariennes de Beauvais, Creil et Compiègne, présentent une complémentarité logistique réelle. La vision d'un triangle multimodal eau-fer-air a un potentiel économique certain et rare, à proximité immédiate d'une métropole mondiale et en Europe.
- Compiègne avec son positionnement sur le canal Seine Nord, qui reliera à l'horizon 2016 le bassin de la Seine et de l'Oise au réseau des canaux à grand gabarit du nord de la France et du Benelux.
 - Creil, pointe avancée vers l'Île-de-France, qui accueillera en 2020 le TGV Roissy Picardie.
 - Beauvais pour l'entrée aérienne vers une cinquantaine de villes européennes, méditerranéennes allant désormais jusqu'au Maghreb et la Turquie.

Le projet de territoire souhaite que les villes sud-isariennes bénéficient au mieux de ces infrastructures d'envergure ce qui implique des moyens de communication performants entre ces villes et de développer des projets partenariaux pour favoriser les retombées économiques.

Proposition d'actions [2012 – 2020]



Affirmer le Beauvaisis comme pôle d'enseignement supérieur en Picardie en facilitant les coopérations scientifiques et techniques entre les établissements En cours d'enseignement supérieur du territoire (UPJV, IUT, Lasalle)

Orientation 2. Exploiter le potentiel scientifique et technique 'agro-santé' et offrir les conditions d'une montée en gamme économique

Diagnostic

Le pôle Industries et Agro-Ressources (IAR), pour la valorisation alimentaire et non alimentaire du végétal, mobilise les régions Picardie et Champagne Ardenne, qui sont conjointement porteuses de ce pôle de compétitivité à vocation mondiale. Parmi les pôles labellisés en France, celui-ci présente l'originalité d'une structure en réseau, associant quatre établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche privés, ainsi que les collectivités territoriales et des entreprises, d'un périmètre étendu puisqu'il couvre deux régions. Spatialement, la configuration du pôle va au-delà du *cluster* classique. Dans cet espace étendu aux composantes agro-industrielles variées, la question des synergies entre recherche, industrie et territoire se pose avec acuité.



La filière agroalimentaire picarde compte 3 619 entreprises, principalement industrielles, et 33 800 salariés parmi lesquels 59,4% d'ouvriers. Elle est caractérisée par le poids des petits établissements avec moins de 9 salariés en moyenne (glaces, matériel agricole, fabrication du sucre, conserve de légumes...).




Prospective & objectifs stratégiques

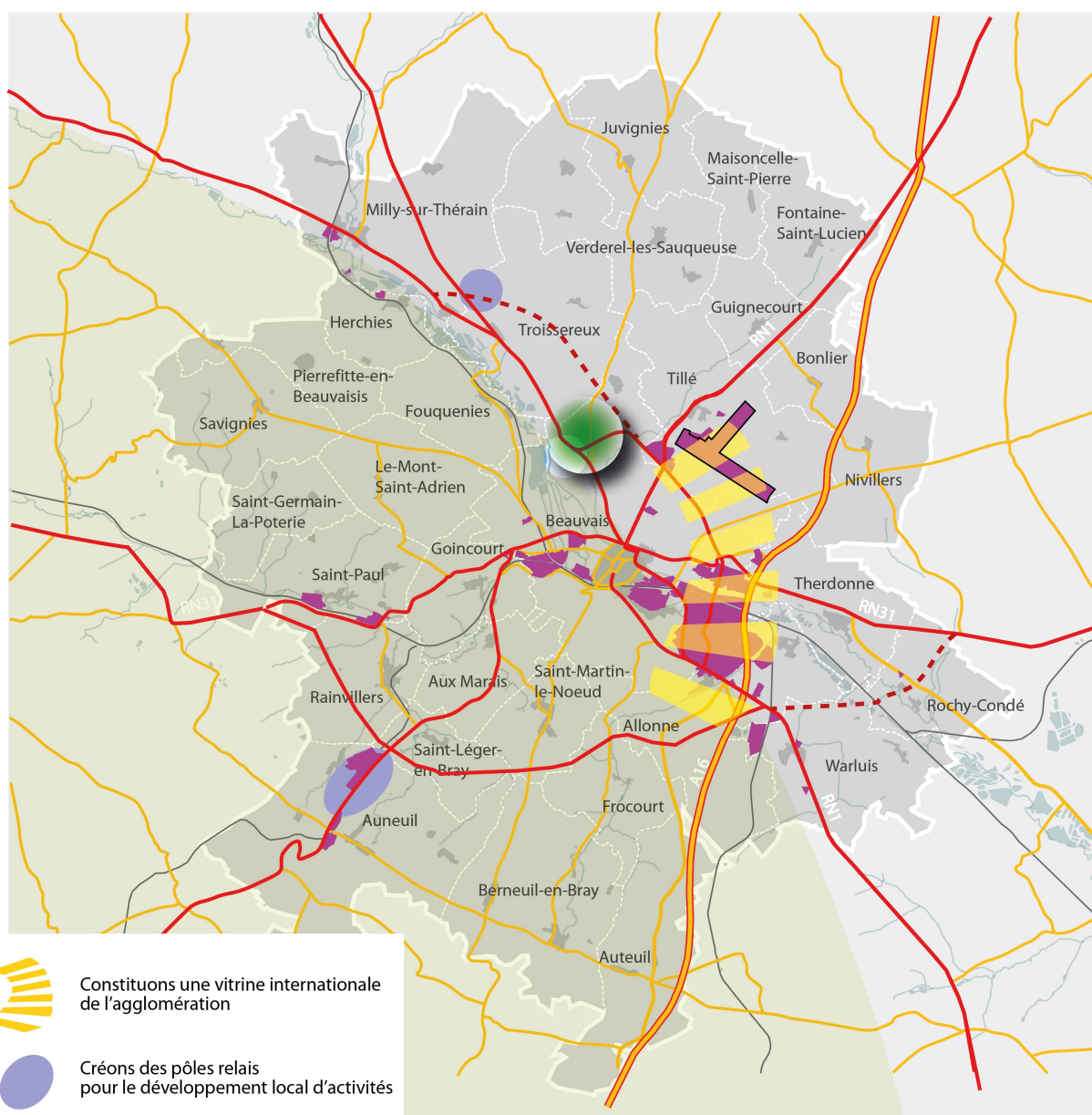
- ✓ **Participer au transfert technologique des compétences de l'Institut Polytechnique de LaSalle Beauvais bénéficiant aux entreprises du territoire.** Ce transfert de technologies participera à la montée en gamme de l'économie beauvaisienne qui nécessite le développement de l'économie de la connaissance par la présence de pôles de recherche, d'une population formée, d'infrastructures permettant la mobilité des personnes et des nouvelles technologies. Les domaines d'expertise de LaSalle ainsi que la spécialisation du territoire favorisent la constitution d'une filière autour de l'Agro-Santé. Dans le cadre de la "*Stratégie régionale de l'innovation en Picardie*", il a été estimé que le secteur des agro-ressources et de la chimie verte offrait un gisement minimal de 4 000 emplois d'ici 2015 pour les deux régions du pôle IAR. Les deux laboratoires du département Chimie de l'université de Picardie Jules-Verne (UPJV), la plateforme agro-alimentaire basée à Dury, le CRITT⁹ polymères de Picardie. Ces secteurs, promis à un beau développement dans le cadre des mutations engendrées par la lutte contre le réchauffement climatique, devraient sans aucun doute générer des services nouveaux et profiter à leur tour des services ainsi créés.
- ✓ **Renforcer les services aux entreprises, secteur stratégique pour les villes moyennes.** Le tertiaire supérieur nécessite en effet pour son développement certains services opérationnels (services de nettoyage, services informatiques...) et en conseil (ressources humaines, juridique...). Il s'agit ici d'attirer, à l'identique de la stratégie de la Chambre régionale de Commerce et de l'Industrie de Picardie, les fonctions de "back office" de la métropole francilienne c'est-à-dire des fonctions de gestion, qui ne sont pas en lien direct avec les clients et qui ne nécessitent pas une proximité géographique des centres de décision.¹⁰

⁹CRITT: Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie

¹⁰ Compiègne cherche à développer ainsi à se positionner sur ce secteur, notamment des 'call centers'.

Proposition d'actions [2012 – 2020]

- | | | |
|---|---|----------------|
|  | Accompagner la filière agro-santé autour de l'Institut Lasalle (incubateur de projets, pépinière technologique, ...) | Fin de mandat |
|  | Permettre l'accès au Très Haut Débit dans la Beauvaisis (entreprises, particuliers / fibre optique) | Fin de mandat |
|  | Accompagner l'Institut LaSalle vers une taille critique en nombre d'étudiants et l'insertion des étudiants dans la vie locale (campus, logements, animation...) | Mandat suivant |



-  Constituer une vitrine internationale de l'agglomération
-  Créer des pôles relais pour le développement local d'activités
-  Évaluer les zones d'activités et faire évoluer vers une qualité d'aménagement durable
-  Développer le pôle mondial agro-ressources

Source : SCOT - 28 octobre 2011 – *Projet d'aménagement et de développement durable*



Pilier 2

« Environnement » : Une Ville à la campagne



Pilier 2 « Environnement » : Une Ville à la campagne

Axe 1 : Cultiver la singularité de "ville à la campagne" près de la métropole francilienne

Description de l'axe

L'image de "ville à la campagne" tient à l'exceptionnelle diversité paysagère du Beauvaisis, à la qualité préservée de l'urbanisation dans les communes rurales et au fleurissement de la ville centre, récompensée en 2009 par la distinction nationale de la "Fleur d'or". L'agglomération jouit également d'une qualité de vie propre aux villes moyennes, avec des temps de transport réduits comparés à ceux de l'Île-de-France. Cette image de la "ville à la campagne" tient enfin à l'absence de continuité urbaine entre la ville centre et les autres communes de l'agglomération. En outre, le Beauvaisis s'inscrit dans un territoire situé "à la campagne" et non en frange immédiate de l'Île-de-France ce qui est déterminant pour l'identité beauvaisine. La nature est par conséquent un socle majeur du développement beauvaisin qu'il soit économique, social ou environnemental.

Le milieu rural est confronté à une péri-urbanisation galopante, une pression foncière en hausse constante et une demande environnementale de plus en plus exigeante. De plus, les phénomènes de périurbanisation constituent une menace pour la gestion durable des ressources : 50 % des constructions récentes se font hors de la ville centre. La périurbanisation pourrait induire un mitage de l'espace, des dégradations paysagères, des coûts environnementaux, un appauvrissement des ménages grevés par leur budget transport.

Prospective et Orientations

- ✓ **Affirmer l'image d'une "ville à la campagne"**, image positive et fédératrice pour le territoire car elle permet de marier la ville centre, Beauvais, et les communes rurales. La nature est par ailleurs au cœur de l'identité beauvaisine puisqu'elle incarne un fil rouge entre les racines du territoire, la tradition agricole, et son avenir, notamment à travers les recherches en agroressources menées par l'Institut LaSalle.
... **Donner sens à l'identité d'une "ville à la campagne" par l'exemplarité du cadre de vie et la diversité d'ambiances urbaines et rurales.** Le projet de territoire veut traduire concrètement cette image de "ville à la campagne" en limitant la dispersion de l'habitat et l'extension de l'urbanisation et en sauvegardant les équilibres entre urbain et rural. (*Orientation 1*)
- ✓ **Développer des projets autour de la nature à vocation touristique, pédagogique, ludique, énergétique ou de sensibilisation à l'environnement.** Par exemple, la découverte et le développement des circuits courts d'approvisionnement alimentaire peuvent être un bon moyen de valoriser une ceinture verte autour de Beauvais. (*Orientation 2*)

Orientation 1. Affirmer l'image d'une "ville à la campagne" par l'exemplarité du cadre de vie et la diversité d'ambiances urbaines et rurales

Diagnostic

La notion de nature autour et dans la ville centre est principalement caractérisée par de grands espaces naturels et semi-naturels permettant la découverte de la nature et des espaces de fleurissement. Certains paysages du Beauvaisis sont particulièrement fragiles - vallée du Thérain, Boutonnière du Pays de Bray... - ou axés sur la production agricole avec des étendues importantes – 75 % du territoire.

Pour répondre à la demande d'habitat et d'activités, les zones urbaines grignotent peu à peu ces espaces notamment au sein des communes rurales. Près de 50 % des constructions récentes se font hors de la ville centre, très majoritairement sur des terrains agricoles. Or si l'activité agricole n'a qu'un poids économique faible - 3,3% des emplois au niveau du Grand Beauvaisis - elle est un élément fort de l'identité paysagère. La périurbanisation pourrait induire des dégradations paysagères, des coûts environnementaux, un appauvrissement des ménages grevés par leur budget transport...

Objectifs stratégiques

- ✓ **Sauvegarder l'équilibre entre urbanisation et activité agricole pour en garantir la pérennité.**
Le projet de territoire incite à développer les capacités de production (maraîchage, horticulture...) et sa diversification (conversion en agriculture biologique, activités de loisirs...).
- ✓ **Valoriser les surfaces inutilisées au cœur de l'agglomération pour promouvoir l'idée d'une "ville à la campagne" et développer la qualité paysagère du cadre urbain.** La mutation économique du territoire de l'industrie vers les activités tertiaires a eu pour effet de laisser d'importantes surfaces inutilisées qui pourraient être réaffectées à de nouveaux usages urbains (habitat, activités, espaces publics, jardins familiaux...). Si le désir de "campagne urbaine" n'est pas nouveau, les circuits courts ont aujourd'hui beaucoup à apporter, notamment dans le renouveau d'une relation entre ville et monde agricole.

Proposition d'actions [2012 – 2020]



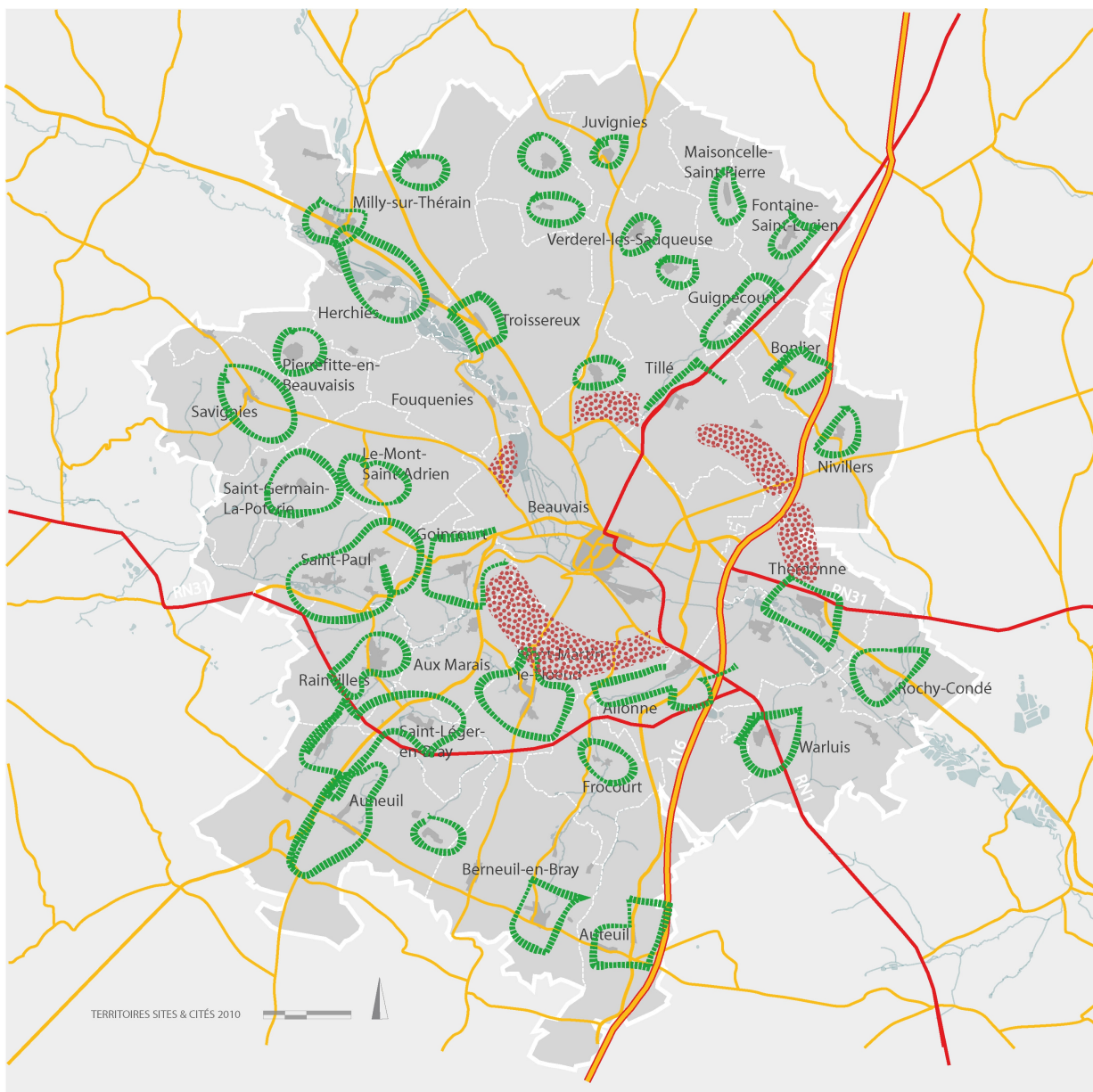
Participer à la sauvegarde des équilibres naturels et urbains par le maintien d'une ceinture verte et l'intégration des critères de la préservation de la biodiversité paysagère aux projets d'aménagement

Fin de mandat



Développer une expertise commune et des outils pour intervenir sur les zones en reconversion et la réversibilité des usages du foncier (réserves foncières aéroportuaires, industrielles, observatoire,.....)

Mandat suivant



Source : SCOT - 28 octobre 2011 – Projet d'aménagement et de développement durable



Créons une ceinture vivrière



Limitons le développement urbain par des ceintures vertes

Orientation 2. Développer des projets autour de la nature beauvaisine

Diagnostic



Le tourisme rural correspond à des attentes particulières : la qualité et la variété des paysages, la tranquillité ou la proximité de la nature sont recherchées pour des activités de loisirs et de détente. L'espace rural est aussi depuis longtemps, le lieu de pratiques récréatives (promenade, chasse, pêche...), utilisatrices d'espaces et de ressources, attirant surtout des amateurs d'excursions à la journée. Sans effet sur la fréquentation des hébergements, ces activités n'entrent pas dans le champ du tourisme au sens strict.

Des pratiques à la fois ludiques et sportives de pleine nature se développent telles que le VTT, la randonnée, la découverte nature, le canoë-kayak, la voile, la baignade, l'accrobranche... autour du pôle de loisirs du plan d'eau du Canada.

Objectifs stratégiques

- ✓ **Renforcer la diversification agricole pour répondre au développement local** - biomasse énergétique, l'agroforesterie - **mais également pour développer de nouveaux débouchés** : maraîchage, circuits courts... En favorisant les circuits courts, on maintient des producteurs agricoles à proximité des villes. Selon un cercle vertueux, les agriculteurs participent ainsi à l'entretien et à la pérennisation du paysage rural, grâce à un levier économique alternatif à la promotion immobilière. À la suite des scandales alimentaires des vingt dernières années, les consommateurs ont manifesté une préoccupation de plus en plus importante pour une "bonne alimentation", synonyme de production locale, artisanale et selon des méthodes de production plus respectueuses de l'environnement.
- ✓ **Créer des activités pédagogiques, de sociabilité autour de la nature et de l'alimentation.** Les circuits courts tels que les associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP), les jardins familiaux... ont, en plus d'une fonction nourricière, une fonction pédagogique que l'agglomération pourrait développer autour d'une structure telle qu'*Écospace*.
- ✓ **Renforcer le lien entre politique "culturelle et sportive" et nature beauvaisine** comme moyen de créer un lien entre les différents éléments du patrimoine (naturel, historique et savoir-faire) et la pratique d'une activité de plein air, sportive et/ou de loisirs.
- ✓ **Promouvoir la mobilité douce comme moyen de découvrir le patrimoine naturel** qui est trop souvent peu valorisé touristiquement – chemins de randonnée, parcours VTT, kayak...

Proposition d'actions [2012 – 2020]

Développer les actions qui lient culture et nature et illustrent la notion de ville à la campagne : label 'Jardins extraordinaires', Land Art, "un dimanche à la campagne"....

En cours



Développer les activités de pleine nature dans le Beauvaisis (plan d'eau, kayak, VTT, mini-golf, escalade, Trans'Oise ...)

En cours



Favoriser l'installation de producteurs sur le territoire pour favoriser le développement des circuits courts

Fin de mandat



Développer et rénover les nouveaux lieux de sociabilité conciliant nature et ville : jardins familiaux, jardins partagés, AMAP, marchés...

Mandat suivant

Axe 2 : Faire de l'environnement et des ressources naturelles la carte maîtresse d'un développement durable

Description de l'axe

D'une manière générale, toutes les activités économiques et toutes les organisations humaines dépendent à différents titres de la disponibilité des ressources naturelles (énergie, eau, sol, minerais...) ou de la capacité des acteurs à les combiner ou à les organiser. Localement, cinq grands enjeux sont aujourd'hui identifiés :

- la dépendance aux énergies fossiles : la crise énergétique se fait ressentir notamment pour les ménages modestes (paiement chauffage, coût des carburants...);
- la protection des ressources naturelles (eau et sol notamment);
- le maintien de la biodiversité et des paysages : la préservation des espaces agricoles et naturels est également assez prégnante;
- la protection contre les risques naturels (inondations...);
- le maintien de la qualité du cadre de vie.

Du point de vue agro-climatique, la région picarde et notamment le Beauvaisis sont favorisés : quantité de la ressource en eau, qualité des sols et conditions climatiques. Face aux changements climatiques à venir, il sera pourtant nécessaire d'engager une action volontariste pour la préservation des écosystèmes, terrestres comme aquatiques, si l'on souhaite conserver un environnement de qualité.

Prospective et Orientations

- ✓ **Préserver et mettre en valeur les richesses du territoire** - ressources en eau, paysagères, énergétiques, agricoles - qui favorisent l'adaptabilité du Beauvaisis face aux problématiques environnementales. Cette préservation doit permettre de maintenir voire développer la biodiversité via le maintien voire l'aménagement d'espaces de nature en ville, de corridors écologiques, de zones tampons...
... **Et rendre nos modes de production et de consommation plus responsables** : qualité alimentaire, mode de production et de distribution, empreinte écologique, risques sanitaires... Il convient de favoriser la mutation vers une agriculture raisonnée et respectueuse de l'environnement alors que la production agricole intensive est à l'origine de pollutions et d'atteinte à la biodiversité (herbicides, insecticides, impact des grandes cultures sur le paysage...).
(Orientation 1)
- ✓ **Porter une politique de l'eau et protéger la vallée.** Continuités écologiques, fonctionnelles et paysagères, les vallées et les cours d'eau sont des réservoirs de biodiversité qui doivent être protégés. Le cadre naturel offert par les vallées (Thérain, Avelon, Berneuil...), entre rivière et milieux, constitue des lieux privilégiés pour la découverte de la faune et la flore. (Orientation 2)

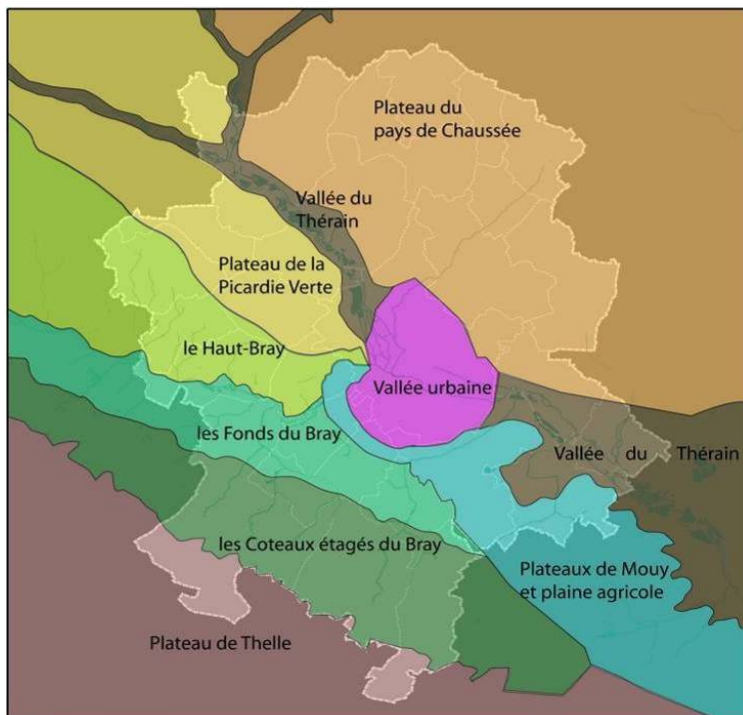


-  Développons une ceinture vivrière
-  Utilisons la vallée du Thérain et de ses affluents pour développer des activités de loisirs et de tourisme
-  Préservons les bocages et les zones humides
-  Valorisons les corridors écologiques
-  Veillons à protéger les paysages agricoles
-  Maintenons la ceinture boisée au sud de l'agglomération

Source : SCOT - 28 octobre 2011 – Projet d'aménagement et de développement durable

Orientation 1. Réduire les atteintes à l'environnement et préserver la diversité paysagère et biologique

Diagnostic



Source : territoires Sites & Cités

Issus d'une géologie variée (craie à silex, au Nord, calcaire à l'Est, assise crayeuse à l'Ouest et cuesta au Sud) sur laquelle l'eau a fait son œuvre, les paysages actuels du Beauvaisis sont relativement variés : plateaux du pays de Chaussée, de la Picardie verte, vallée du Thérain, les coteaux étagés du Bray,...

À l'interface de trois pays géographiques (Pays de Bray, Pays de Thelle et Plateau Picard), le Beauvaisis est un territoire riche en diversité paysagère et en diversité biologique. On assiste entre 2000 et 2006 à une lente dégradation de la richesse biologique et ce pour diverses raisons : artificialisation des sols, remembrement, manque d'entretien des milieux, pratiques culturelles...¹¹

L'évolution des pratiques agricoles tend à uniformiser les paysages par un agrandissement des parcelles et une suppression du bocage : les caractéristiques paysagères du territoire et notamment du pays de Bray pourraient à terme périlcliter. La concentration des exploitations pose au monde agricole un nouveau challenge : comment développer des pratiques plus "raisonnées" sur des superficies devenues plus vastes? Les évolutions technologiques des modes de production tendent à prendre de plus en plus en compte la nécessité de réduire les impacts sur l'environnement mais la croissance des biens et services consommés tend à annihiler les efforts faits.

Objectifs stratégiques

- ✓ **Réduire notre impact sur l'environnement en limitant notre dépendance aux énergies fossiles et fissiles** : réduire les consommations de fluides fossiles - dans nos équipements et dans le Beauvaisis - et développer le plus possible les ressources énergétiques alternatives peu exploitées - solaire, biomasse, géothermie...
- ✓ **Intégrer la gestion des nuisances comme un facteur d'attractivité du territoire** : certaines activités locales induisent une dégradation du cadre de vie pour les habitants. Si l'activité aéroportuaire ou l'industrie chimique participent à l'activité économique locale, les nuisances olfactives, sonores ou visuelles, qui en sont tributaires, doivent être maîtrisées au risque pour le Beauvaisis de ne plus être à l'avenir "*une ville à la campagne*", où l'environnement tient une place centrale.





¹¹ En 2006, les divers types de surfaces, les évolutions par rapport à l'année 2000 étaient les suivants: surface artificialisée 12,5 % (+1,1%) ; surface agricole 67,9 % (-1,1%) ; surface forestière et semi naturelle 18,6 % (-0,2%) ; zone humides et en eau 0,8 % (+0,2%).

Le Conseil de l'Avenir reconnaît ainsi dans son Livre Blanc *"qu'en l'état actuel de la science et malgré les grands progrès réalisés ces dernières années grâce à la mise en place de systèmes de filtrage chez Spontex, rien ne laisse véritablement présager une disparition totale des odeurs en 2015"*.

- ✓ **Coordonner les acteurs du territoire concernés par les milieux naturels** (acteurs publics, associations, propriétaires fonciers, habitants...) afin d'établir un diagnostic partagé et de porter des actions partenariales.

Des initiatives des communes de la CAB et également du milieu associatif voient le jour ponctuellement pour agir en faveur de la biodiversité : pression contre des projets d'aménagement, partenariat institutionnel pour assister les collectivités... À titre d'exemple, on peut citer une convention cadre signée entre la CAB et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie (CENP) qui a pour but de favoriser l'élaboration des plans de gestion des milieux naturels du territoire en lien direct avec les communes. Le risque du *"laissez-faire"* serait une dégradation de la biodiversité, de la qualité des milieux naturels et de la diversité des paysages. Or, appauvrir le patrimoine naturel du territoire, c'est mettre en jeu la qualité du cadre de vie, l'atout vert du Beauvaisis.
- ✓ **Identifier et réduire les incohérences des politiques menées** dans divers domaines pouvant impacter l'environnement naturel : mode de gestion de l'eau, activité économique, périurbanisation...

Proposition d'actions [2012 – 2020]

	Poursuivre la production d'énergies renouvelables (réseaux chaleur, station d'épuration...)	En cours
	Améliorer la qualité du cadre de vie en luttant contre les nuisances (sonores, olfactives et visuelles)	Fin de mandat
	Améliorer la qualité environnementale des bâtiments communautaires et apporter un conseil et une expertise pour les bâtiments communaux (eau, assainissement, chaîne de déplacement, accessibilité, énergie ...) en lien avec le PCET	Fin de mandat
	La valorisation et l'échange de flux industriels (eaux industrielles, déchets et co-produits...)	Mandat suivant

Orientation 2. Porter une politique de l'eau et des vallées coordonnée au niveau de l'inter-territoire

Diagnostic



L'ensemble de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis s'inscrit dans le bassin versant du Thérain, un affluent de l'Oise. La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis recèle un milieu naturel très riche bien qu'assez fragmenté. Il existe notamment beaucoup de zones humides : nombreux plans d'eau d'origine artificielle, cours d'eau... Il existe par exemple un réseau hydrographique important dans le Beauvaisis, de plusieurs dizaines de kilomètres de rivières, rus et fossés, qui constitue à la fois un fort potentiel patrimonial, de qualité de cadre de vie, de potentiel écologique mais également peut constituer un risque

non négligeable d'inondation. Le fond de la vallée du Thérain se caractérise également par la présence de multiples plans d'eau, issus de l'exploitation de gravières très nombreuses dans le lit du cours d'eau. De plus, les rivières et milieux humides, souvent situés en propriété privée, manquent d'entretien : végétation peu entretenue, écoulement de qualité variable dû à des embâcles, berges dégradées par arrachement d'arbres ou par des animaux...

Si la quantité d'eau n'est pas un enjeu à court terme pour le Beauvaisis, la qualité de l'eau pourrait, à l'avenir, être menacée. La qualité de la ressource en eau dépend des usages productifs, résidentiels et agricoles autour des points de captage. Si elle est en diminution depuis la fin des années 90, l'utilisation de produits phytosanitaires dans le secteur agricole et les jardins des particuliers, peut ainsi poser de grandes difficultés d'alimentation en eau. D'autant que les normes, sont de plus en plus contraignantes vis-à-vis de la qualité de l'eau distribuée.

Objectifs stratégiques

- ✓ **Favoriser la mise en place d'une politique de l'eau cohérente et concertée sur le bassin versant du Thérain.** Pour mieux prévenir les enjeux liés à l'eau (gestion des milieux, lutte contre les inondations, préservation de la ressource...), il apparaît nécessaire de traiter ces questions à l'échelle de l'inter-territoire car les flux d'eau ne connaissent pas les limites administratives et parce que de nombreux acteurs publics et privés sont concernés et impliqués plus ou moins dans sa gestion. L'objectif serait de réaliser un Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE).
- ✓ **Renforcer l'appropriation de l'eau par les habitants et les acteurs locaux par des actions de découverte des milieux humides et de sensibilisation à la gestion de l'eau.**

Proposition d'actions [2012 – 2020]



Développer une politique de préservation et de valorisation des cours d'eau et des zones humides

Fin de mandat



Renforcer la sensibilisation sur la thématique de l'eau et du paysage pour la préservation de la ressource

Mandat suivant



Lancer une réflexion sur le SAGE et les cours d'eau

Mandat suivant



Pilier 3

**« Vivre dans le Beauvaisis » :
construire une agglo
mosaïque**



Pilier 3 "Vivre dans le Beauvaisis": construire une agglo mosaïque

Axe 1. Fédérer et valoriser la diversité d'une agglomération "mosaïque"

Diagnostic

L'appellation d'agglomération "mosaïque" repose sur la diversité d'ambiances, de paysages et de bâtis du territoire. La ville centre est ainsi marquée par un tissu urbain fragmenté autour de huit quartiers. En effet, la ville s'est agrandie en annexant des communes périphériques, animées autrefois par leur propre vie de village et qui ont, par conséquent, maintenu une forte identité de quartier. Beauvais se présente ainsi comme un assemblage de quartiers marqués par des types d'habitat assez hétérogènes et peu mixés les uns aux autres. À l'échelle de l'agglomération, la mosaïque s'enrichit d'ambiances rurales, de fragments d'histoire architecturale et artisanale (poterie, céramique...). On retrouve également le caractère composite dans la variété architecturale du Beauvaisis : briques, colombages, contemporain des années 50.

Le clivage urbain/rural dans les représentations des élus du Beauvaisis reste prépondérant alors que, paradoxalement, les différences s'atténuent. En effet, depuis une dizaine d'années, l'accentuation du phénomène de périurbanisation modifie la sociologie des villages. Les maires des communes rurales reconnaissent ainsi que leurs habitants sont le plus souvent des néo-ruraux ayant conservé un mode de vie urbain et des exigences de citadins (transports, commerces, collecte des déchets).

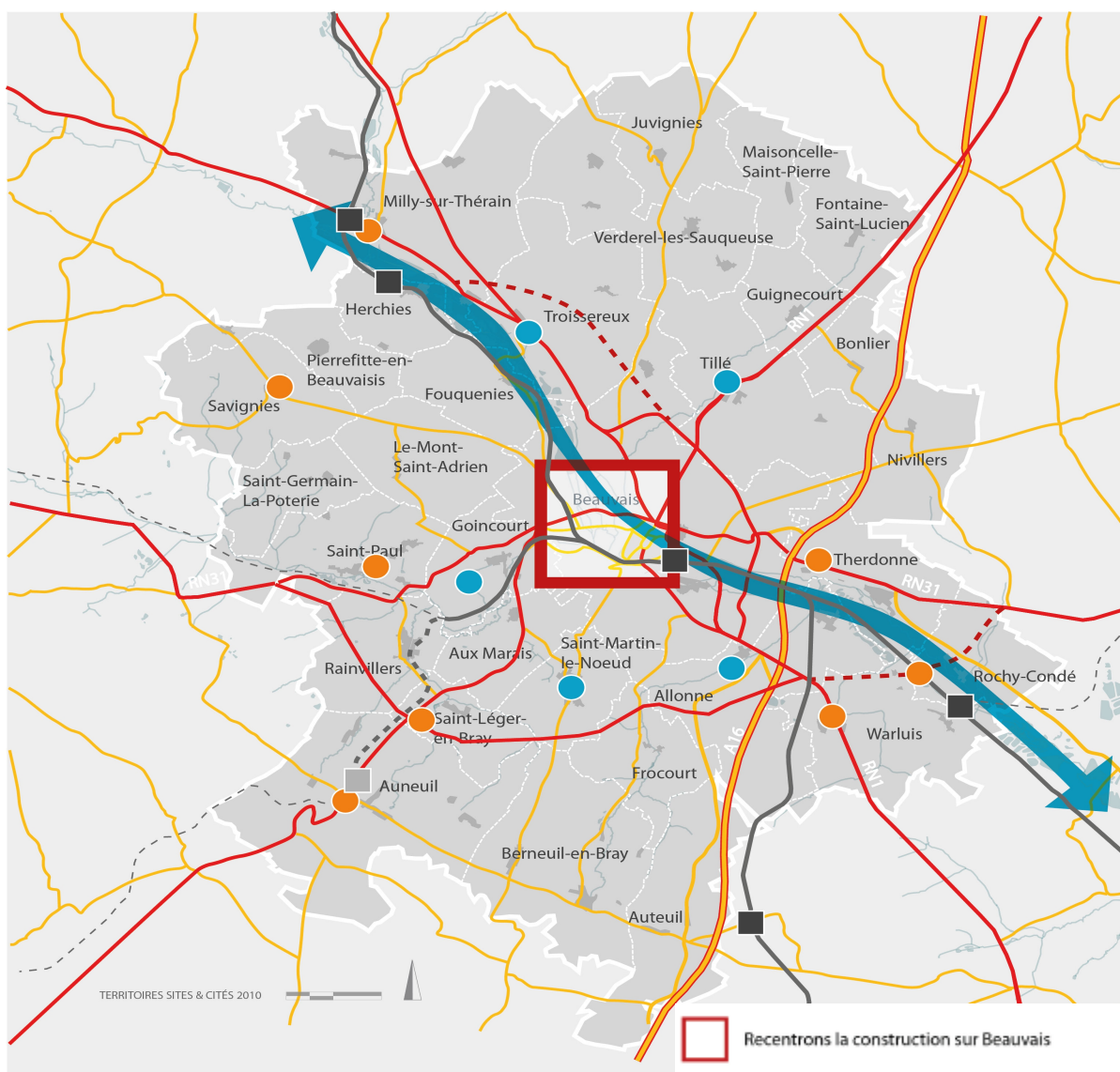
Prospective et Orientations

- ✓ **Fédérer l'ensemble des pièces du "puzzle" autour d'un projet d'aménagement commun.**
L'opposition principale n'est plus entre espaces urbains et ruraux mais entre des villes hiérarchisées en silos qui opèrent chacune pour leur intérêt et les territoires structurés en réseau autour d'un projet. Autrement dit, ce qui peut distinguer le Beauvaisis d'autres territoires tient à sa capacité à fédérer villes et villages périphériques autour de projets stratégiques et fédérateurs. **Le projet de territoire, affirme la volonté d'un aménagement du territoire multipolaire renforçant le poids des bourgs relais et des villes portes** (*Orientation 1*).
- ✓ **Renforcer la solidarité fonctionnelle entre une ville centre urbanisée et des communes périphériques rurales** (*Orientation 2*). L'un ne peut fonctionner sans l'autre : la "ville à la campagne" ne pourrait exister sans les villages alentour mais il n'y aurait pas non plus de dynamisme économique et culturel sans ville centre, organe essentiel et moteur du système beauvaisien. En qualité de ville-centre, il appartient à Beauvais de dynamiser, de fédérer et de participer aux projets de développement. Surtout, il existe, dans le Beauvaisis, une véritable communauté de vie du fait d'un même bassin d'emploi et de chalandise, impliquant une cohésion "fonctionnelle" et un sentiment d'appartenance communautaire incarnée par de nouveaux équipements (Écospace, Élispace, Aquaspace).







✓ **Perpétuer la tradition du mélange et de la diversité** entre quartiers sensibles et zones pavillonnaires et entre les différents quartiers de Beauvais et les communes rurales à l'échelle de l'agglomération, en opposition à un modèle urbain ségrégué spatialement.

✓ **Réussir à construire une politique culturelle et sportive communautaire tout en valorisant les spécificités communales. (Orientation 3)**

Fidèle à ce principe de diversité, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis valorise les particularismes de chaque commune par son soutien aux animations et festivités autant de moments forts de la vie culturelle beauvaisienne : fêtes Jeanne Hachette, Blues autour du zinc, Scènes d'été, Festival de violoncelle, Pianoscope, Omelette géante d'Herchies, Fête de l'âne à Aux Marais, Fête de l'eau à Troissereux (fonds de concours, dotation de solidarité...).



Source : SCOT - 28 octobre 2011 – *Projet d'aménagement et de développement durable*

-  Recentrons la construction sur Beauvais
-  Renforçons les villes portes et leur rôle d'interface entre la ville centre et la CAB
-  Organisons le territoire autour des pôles relais pour limiter les déplacements
-  Gares desservant le territoire
-  Réaménageons les anciennes voies ferrées en voies douces
-  Conserver la vallée du Thérain comme axe structurant de la CAB

Orientation 1 : Construire une agglomération multipolaire autour de bourgs relais et d'une mobilité douce pour respecter l'esprit village

Diagnostic

Le développement de l'agglomération du Beauvaisis s'est opéré autour de Beauvais et des communes riveraines, vers l'Est, le long de la vallée du Thérain et de la Boutonnière du pays de Bray. La tendance depuis une trentaine d'années à un ralentissement voire à un déclin démographique est essentiellement portée par Beauvais dont la population stagne à 57 000 habitants depuis les années 80. Comme observé dans la plupart des agglomérations, la croissance démographique est tendanciellement plus forte dans les communes rurales au détriment de la ville centre qui ne joue plus son rôle de fixateur. Ceci s'explique notamment par les coûts du foncier qui amènent les accédants à la propriété à s'éloigner de plus en plus des pôles urbains et de leur première couronne. Pour autant, ces phénomènes ne doivent pas occulter la réalité démographique selon laquelle 7 habitants du Beauvaisis sur 10 habitent aujourd'hui en ville centre.

Objectifs stratégiques

- ✓ **Accompagner le développement multipolaire de l'agglomération autour de pôles secondaires, bourgs-relais et villes-portes**, qui consacrent le changement de perspective affirmée dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) après des décennies de centralisme urbain. Dans la démarche du SCoT-PLH, arrêté en décembre 2011, il a été proposé de structurer le rôle des villes de l'agglomération en distinguant la ville centre, Beauvais, les villes-portes, les bourgs-relais et les bourgs-ruraux¹². Ces distinctions peuvent être la première pierre d'une hiérarchisation de l'espace permettant la mise en place de politiques de services communautaires déconcentrés. Cette orientation vise le développement et la hiérarchisation des pôles de vie par le renforcement des commerces et des équipements de proximité, corrélés aux axes de transport principaux - axes ferrés, ligne de bus urbain *Corolis*...
- ✓ **Créer des logements dans les bourgs relais accessibles comme le prévoit le Plan Local de l'Habitat (PLH) de 2010¹³** visant à relancer la production de logements par un renouvellement urbain et une extension urbaine - pour un tiers - tout en respectant des densités minimales à l'hectare.
- ✓ **Développer les transports en commun entre la ville, ses quartiers et les communes rurales.** Selon le Plan de Déplacement Urbain, l'évolution au fil de l'eau de la mobilité actuelle provoquera inévitablement l'accroissement des déplacements en voiture, ce qui risque de saturer les infrastructures routières actuelles. De plus, selon les travaux du Groupe International d'Expert sur le Climat (GIEC), les quantités de pétrole disponibles vont diminuer ce qui va provoquer l'augmentation inexorable de son coût. La conséquence sera importante surtout pour les populations modestes qui verront leur budget affecté. De plus, le vieillissement de la




¹² Dans la démarche du SCoT-PLH, il a été proposé de structurer le rôle des villes de l'agglomération en distinguant la ville centre, Beauvais, les villes-portes, les bourgs-relais et les bourgs-ruraux. **Les « villes-portes »** sont : Tillé, Troissereux, Goincourt, Saint-Martin-le-Nœud et Allonne qui se développent dans une relation directe avec la ville-centre. **Les « bourgs-relais »** sont : Auneuil, Rochy-Condé, Therdonne, Saint-Paul, Savignies, Warluis, Milly-sur-Thérain et Saint-Léger-en-Bray qui jouent un rôle de pôle d'interface entre l'agglomération et le Pays du Grand Beauvaisis. **Les « bourgs-ruraux »** sont : Aux-Marais, Auteuil, Berneuil-en-Bray, Bonlier, Fontaine-Saint-Lucien, Fouquénies, Frocourt, Guignecourt, Herchies, Juvignies, Maisoncelle-Saint-Pierre, Le Mont-Saint-Adrien, Nivillers, Pierrefitte-en-Beauvaisis, Rainvillers, Saint-Germain-la-Poterie, Verderel-lès-Sauqueuse qui conservent leur statut villageois.

¹³ Par délibération du Conseil Communautaire du 14 décembre 2004, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis a marqué sa volonté de devenir le pilote de la politique de l'habitat, via l'élaboration d'un PLH et la prise de compétences de la délégation des aides à la pierre.

population va entraîner une demande de mobilité plus assistée. En outre, le trafic automobile, générateur de nuisances environnementales, affecte l'image et le cadre de vie d'une ville. La réduction de l'usage de la voiture constitue donc un objectif indispensable du projet de territoire de développement durable.

- ✓ **Renforcer l'esprit village du Beauvaisis par la promotion d'une mobilité douce.** Beauvais dispose des atouts pour devenir une ville à la mobilité douce du fait de sa taille et de la faible motorisation de ses habitants¹⁴. L'échelle du Beauvaisis doit permettre une valorisation des modes doux si on parvient à limiter les coupures et les détours¹⁵. Cette lente révolution pour le projet urbain beauvaisien sera incarnée par différents projets structurants tels que le quartier gare intermodal, la piétonisation du centre-ville, développement des modes doux... Il faut renforcer cette caractéristique à l'instar des politiques ambitieuses menées par les "cittaslow" (réseau de villes labellisées qui s'engagent à promouvoir un rythme de vie plus lent) qui ont émergé en Italie au début des années 2000. Ce manifeste, s'adressant aux villes de moins de 60 000 habitants, vise à adopter des mesures coercitives allant dans le sens d'un urbanisme à visage, à dimension et à vitesse humaine.

Proposition d'actions [2012 – 2020]

	Créer du logement dans les "bourgs relais" desservis en transport en lien avec le Programme Local de l'Habitat (PLH)	En cours
	Établir des liaisons en transport (TC, TAD, covoiturage, vélos...) entre quartiers et communes pour favoriser une cohésion communautaire et développer une mobilité non polluante et accessible économiquement à partir des gares du territoire	En cours
	Spécialiser et mutualiser les services et les équipements de rayonnement extra-communautaire en fonction d'un schéma de services à l'échelle du "Pays du Grand Beauvaisis"	Mandat suivant

¹⁴ Comparés aux habitants d'autres agglomérations de même taille (Vannes, Calais, Roanne ...), les Beauvaisiens effectuent moins de déplacement. De plus les modes doux constituent une large part de la mobilité beauvaisienne puisque la marche à pied est le deuxième mode de déplacement - environ 30 % des déplacements - surtout pratiquée par les habitants du centre ville et du quartier Argentine

¹⁵ La part du vélo est anecdotique (1%) mais 30% sont prêt à utiliser le vélo. L'absence d'aménagements continus contribue certainement à maintenir la pratique du vélo encore marginale. La part modale des transports en commun est de 6 %, ce qui est très faible (4 % pour les TC urbain). (EMD)

Orientation 2. Rénover et animer le cœur de ville comme cœur d'agglomération

Diagnostic

Si l'offre culturelle beauvaisienne n'est pas négligeable (théâtre, Cinespace, ASCA, Batoude, Élispace...), elle souffre de l'absence de réel pôle d'animation d'envergure en ville centre. Toutefois, selon les Beauvaisiens interrogés dans le cadre de l'étude menée par le cabinet d'étude Mall & Market menée en 2008 auprès de 3 000 personnes (CAB), c'est davantage l'aspect diffus de cette offre qui est en cause.

Lors des ateliers de Prospective 21, le constat d'un manque d'animation culturelle et sociale dans le centre-ville à Beauvais a été attribué, en partie, à l'absence de jeunes, éléments moteurs pour l'animation, notamment nocturne, d'une ville. Cependant, la structure démographique de Beauvais dément cette représentation puisqu'avec 31 % de la population ayant moins de 25 ans, soit plus de 4 % par rapport à la moyenne nationale, Beauvais est une ville jeune. Mais la jeunesse de la population beauvaisienne est contrebalancée par son repli relatif dans des campus étudiants en dehors du centre ville ou dans des quartiers excentrés de la ville (Argentine, Saint-Jean...). De plus, la population estudiantine est encore peu présente du fait du poids limité de l'université de Picardie Jules-Verne, dont l'annexe de Beauvais ne propose pas de 2^{ème} cycle universitaire.

Enfin, comme le constate le projet "cœur de ville", le partage de la voirie au centre de la ville fait encore la part belle à la voiture. *"Plus encore, les espaces de rencontre du cœur de ville, à savoir les trois places centrales, ne sont pas piétonnisées. Ces espaces ont perdu leur vocation de lieu de rencontre pour celle, quasi-exclusive, de parking"*. L'insuffisance de mixité commerciale en raison de l'absence de locaux de grandes dimensions nuit à l'attractivité du centre et provoque l'évasion commerciale, faute d'enseignes dites locomotives.

Objectifs stratégiques

- ✓ **Dynamiser le cœur de ville de Beauvais qui fonctionne également comme cœur d'agglomération, attirant - via ses activités commerciales, culturelles et de loisirs - et irriguant l'ensemble des communes membres par une politique culturelle et sportive communautaire en essor** (Ensemble Bovary, Réseau des médiathèques, gymnases de Tillé et d'Allonne, salle de Savignies...).
- ✓ **Fédérer l'agglomération mosaïque** passe par un mouvement centripète reliant les principaux secteurs de l'agglomération (Nord/Sud/Est/Ouest) au centre de l'agglomération, Beauvais. En qualité de ville-centre, il lui appartient de fédérer, dynamiser, générer les projets et canaliser.
- ✓ **Développer l'offre de distractions et de loisirs autour d'un pôle fédérateur comme lieu de vie commun et dont la place ne pourrait être qu'au centre-ville.** Il y a un besoin partagé d'un point de jonction, véritable épice centre des quartiers et des communes du Beauvaisis. Le projet "Cœur de ville" rappelle ainsi que *"si dans les centres-villes, la vie s'arrête à la fermeture des commerces et des administrations, de même qu'elle s'endort les dimanches, dans un cœur de ville, l'animation est continue"*. Le cœur de ville a la caractéristique de battre en continu. Or, précisément, une des actions déclinant cette orientation vise à développer l'animation diurne comme nocturne, en prenant en compte les différents temps de la ville.
- ✓ **Pour le Conseil de l'Avenir de Beauvais, la création d'un pôle festif doit être envisagée pour offrir un lieu où puissent se retrouver les personnes qui ont envie de sortir le soir.** Les membres du Conseil de l'Avenir estiment que l'existence, dans un même secteur, de bars, restaurants, animations de rue permettrait de faire vivre la ville le soir en attirant des étudiants,

des jeunes actifs.... Le Livre Blanc "Beauvais 2015" estime que *"la mise en place d'un tel espace à Beauvais apparaît comme crucial pour l'image d'une ville qui se veut jeune et dynamique. Elle doit cesser en quelque sorte de s'endormir à 19h au baisser de rideau des commerces. Ce serait aussi une manière de favoriser la nouvelle demande émergente en terme d'infrastructures hôtelières, de restaurants, de bar à thème qui manquent cruellement. Il serait aussi souhaitable que l'offre de bars ou de lieux de restauration accessibles tard dans la soirée ne se limite pas aux deux lieux actuels"*. **La rue du 27-juin-1472**, déjà piétonne, aux caractéristiques architecturales particulières pourrait être un espace d'accueil intéressant pour un pôle festif à proximité de l'espace culturel François-Mitterrand.

- ✓ **Agrandir le cœur de ville comme cœur d'agglomération par la piétonisation et l'aménagement des rues** pour favoriser la flânerie et les activités de loisirs en centre-ville.
- ✓ **Maintenir et dynamiser le commerce en centre-ville mais aussi les lieux de convivialité** (marchés, restaurants, cafés et bars...). L'arrivée du centre commercial Hammerson, place du Jeu-de-Paume en centre-ville, dès 2014, sera une opportunité de redynamiser le nord du centre ville autour des flux générés par ce pôle commercial dans le quartier.

Proposition d'actions [2012 – 2020]



Développer des fonctions commerciales en centre-ville et en zone de Ther

En cours



Favoriser l'animation diurne et nocturne d'un "axe étudiant" au nord du centre ville en lien avec le projet " cœur de ville "

Fin de mandat

Orientation 3. Construire une identité culturelle et sportive communautaire

Diagnostic

Si l'offre culturelle, riche au vu de la taille de Beauvais, se trouve principalement sur la ville centre, elle commence à concerner l'ensemble du territoire de l'agglomération. Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis a développé une offre culturelle itinérante, qui est programmée dans les différentes communes en s'appuyant sur les structures d'accueil locales. " L'Agglo Mag Infos ", présentant l'agenda des manifestations en est le reflet.

Des efforts ont été faits en implantant des équipements d'intérêt communautaire comme une salle polyvalente à Saint-Paul, les gymnases à Tillé ou à Allonne.

Dans les équipements sportifs de la Communauté d'Agglomération, la politique communautaire mise en place vise à la fois une répartition plus équilibrée des équipements sur le territoire et à une prise en compte des besoins des différents publics (clubs du Beauvaisis, habitants...).

L'enjeu du projet de territoire de 1997 était pour la Communauté de communes du Beauvaisis, alors composée de 7 communes, d'éviter " la saturation et la mobilité contrainte " en multipliant les équipements en communes rurales. Cependant, ce maillage doit être le fruit d'une réflexion sur la hiérarchisation entre équipements de proximité et équipements différenciant au bassin de chalandise large et au rayonnement intercommunal (gymnases de Tillé ou d'Allonne, Aquaspace) voire départemental (bowling, théâtre, cinéma, salle de spectacle...).

Objectifs stratégiques

- ✓ **Valoriser le Beauvaisis auprès de ses habitants par la découverte de leur territoire.** La principale qualité d'un territoire mosaïque réside dans sa diversité qui contribue à sa richesse soit sur le plan de son histoire, de sa géographie, de ses ressources naturelles comme de sa population. Cependant, la richesse du Beauvaisis n'est pas toujours connue des habitants mêmes du territoire, ce qui altère le sentiment d'appartenance et d'identification positive au territoire.
- ✓ **Fédérer les acteurs de la vie culturelle et sportive autour de projets communs permettant de renforcer l'échelon communautaire.** L'un des moyens permettant de fédérer divers acteurs autour d'un projet commun est l'organisation de manifestations culturelles et sportives. C'est notamment lors de ces occasions qu'une population diverse peut se rassembler et expérimenter le "vivre ensemble". L'Agglomération n'est pas sans ressource en termes culturels et sportifs grâce notamment à un tissu associatif développé et au dynamisme de l'animation locale des communes. Il reste cependant à créer le lien entre les divers acteurs et événements afin que ce dégage un ou des marqueurs communautaires qui donneront un sens à une politique culturelle et sportive de territoire.
- ✓ **Les restrictions budgétaires à venir nécessitent d'élaborer une stratégie communautaire de maillage du territoire afin de prévenir la dégradation de la qualité des services apportés à la population.** Le saupoudrage des politiques et des équipements, sans être envisageable budgétairement, nuit à la qualité du service.
- ✓ **Favoriser les complémentarités existantes puisque chaque entité de la mosaïque a son particularisme, ses équipements et ses attraits spécifiques.** La répartition des spécialités ne correspond pas à un "clonage" qui duplique les équipements et les façons de vivre dans chaque village du Beauvaisis. Un exemple de la valorisation des spécificités est le schéma de développement touristique qui consacre six pôles à la vocation touristique particulière sur

l'agglomération : du quartier cathédral, au pôle Ouest pour les loisirs, au pôle Sud pour le tourisme vert et de plein air au pôle Beauvais-Tillé pour le tourisme d'affaires...

Proposition d'actions [2012 – 2020]



Valoriser l'animation locale des communes rurales et des quartiers : Fête de l'âne, Jeanne Hachette, Fête de l'omelette géante...)

En cours



Développer le nouveau théâtre et ses abords comme un pôle attractif au niveau communautaire

Fin de mandat



Valoriser le patrimoine du Beauvaisis, tel que les Eglises, par le développement d'actions culturelles, éducatives et sociales.

Mandat suivant

Axe 2. Renforcer la cohésion sociale et intergénérationnelle au sein de l'agglo-mosaïque

Description de l'axe

L'histoire contemporaine de la ville et le fonctionnement urbain actuel de Beauvais ne jouent pas toujours en faveur de la cohésion urbaine. La ville centre joue un rôle social majeur en accueillant l'essentiel des populations en difficulté de l'agglomération via son offre locative sociale (80%) tandis que les communes périphériques exercent une fonction d'accueil plus résidentielle, avec une offre de logements à dominante individuelle et en accession.

Comparé à d'autres villes, ce processus de concentration des difficultés doit pourtant être relativisé. Rapporté à l'échelle communale, le différentiel de concentration des populations précaires entre les quartiers et le reste de la ville de Beauvais se maintient à un niveau modéré : la proportion des ménages allocataires CAF bénéficiant de minimas sociaux était de 28,1 % à Saint-Jean, 25,2 % à Argentine, contre 22,5 % en centre-ville et 24,7 % en moyenne à l'échelle de la ville. Ces chiffres montrent que, globalement, même s'ils présentent des signes incontestables de fragilité sociale, les quartiers d'habitat social de Beauvais n'ont pas "décroché" et restent intégrés au développement urbain. Les quartiers périphériques ne sont pas en dehors de la ville et ne relèvent pas de rapports traditionnels entre le centre-ville et la périphérie : ils sont la ville. Cette configuration conduit souvent à présenter Beauvais comme une ville centre "sans banlieue".

Prospective et Orientations

- ✓ **Repenser les espaces publics pour faciliter le partage et l'échange** dans une société beauvaisienne à la solidarité renforcée (Orientation 1).

L'individuation, mais aussi la diminution des temps de travail, engendrent une aspiration croissante aux loisirs d'une part, aux possibilités d'expression de soi (sport, musique, création...) et d'expression des groupes (fêtes, manifestations communautaires, groupes d'intérêt...) d'autre part.

- ✓ **Prévenir le risque d'une fracture sociale** (insécurité, précarité, isolement, chômage...) **qui va recouper, d'ici les prochaines années, une problématique de précarité énergétique en augmentation préoccupante** (Orientation 2).

Celle-ci est plus prégnante au niveau du territoire de l'agglomération où les ménages en milieu rural sont dépendants des énergies fossiles pour leur logement et leur transport. De plus, la typologie des logements sur le Beauvaisis - 51 % en individuel et 63% construit avant 1975 - induit une consommation élevée de chauffage.

Mettre en place des actions éducatives et sociales adaptées aux différents publics (périurbain, seniors, jeunes, familles...) pour prévenir l'exclusion. Un des leviers pour prévenir ces situations de décrochage est de renforcer les mécanismes de solidarité entre les générations, au sein des villages ou dans le voisinage... Face à la problématique du vieillissement de la population, le projet de territoire entend proposer toute la place qui revient aux Seniors, en leur donnant une place aussi centrale qu'à la jeunesse et aux familles.

Orientation 1. Favoriser les lieux et les temps de convivialité tout en prévenant l'insécurité

Diagnostic

De nombreux bâtiments publics et privés font la richesse des communes : églises, lavoirs, bibliothèques, cafés... Ils ont eu le plus souvent un rôle de lieux d'échanges et ainsi participaient à la vie sociale des communes. Mais les évolutions sociétales - individualisme, temps de transport, généralisation de l'usage de la télévision, perte de la pratique religieuse... - ont contribué à la perte des fonctions de ces bâtiments. Dans l'optique de renforcer les liens sociaux, il semble important de revenir à ce principe mais de l'adapter aux réalités actuelles de notre société. L'augmentation du nombre de personnes vivant seules renvoie aux espaces de convivialité.

On assiste à des formes émergentes de lien social dans des lieux publics avec un rôle important des espaces publics comme les commerces, les services publics, les grands événements festifs et culturels.

S'il existe une offre de loisirs de "proximité" dispensée par les communes rurales - salle polyvalentes, comités des fêtes, événementiel... - les communes auront à l'avenir besoin de financements pour leurs équipements : leur fonctionnement (frais de fluides et d'entretien, coûts de personnels...) ; leur rénovation (mise aux normes de sécurité et énergétique ...), la restauration du patrimoine (églises...), les frais liés au montage de manifestations festives...

Depuis un demi siècle, la voiture a pris sa place dans tous les espaces publics (routes, parkings, places...) a un tel point que nous avons fini par oublier qu'un espace public doit d'abord être un lieu d'échange, d'accès à des services de proximité et pas seulement de circulation ou de transit. À l'heure de la prise de conscience des problématiques que pose "l'excès de voiture", les espaces publics doivent reprendre une partie de leurs fonctions initiales et donc faciliter l'accès des lieux de services et notamment d'aide à des personnes en perte de mobilité. Les espaces publics doivent donc être repensés : amélioration des cheminements pour rejoindre les services de proximité et les commerces, perfectionnement des accès des transports en communs...

Objectifs stratégiques

- ✓ **Inventer de nouveaux services d'échanges et de partage et aménager de nouveaux lieux de rencontres dans les communes** : médiathèques, déchetterie avec une salle aménagée, dépôts-vente, marchés à l'instar de la halle Saint-Paul, jardins familiaux (également plébiscités en milieu rural)...

Face à une crise économique qui dure, des nouveaux modèles émergent qui favorisent l'échange et la solidarité. On peut partager ses connaissances et ses compétences (bricolage, couture, langues) via un système d'échange local, cultiver un jardin partagé avec ses voisins ou vivre, selon son âge, en collocation, en habitat coopératif ou en béguinage. En effet, on assiste depuis quelques années à la multiplication d'espaces partagés depuis les espaces de *coworking* aux jardins familiaux... L'espace public est ici un enjeu de concorde intergénérationnelle et d'harmonie sociale.

L'utilisation des TIC dans la ville facilitant les interactions (entre personnes, entre personnes et lieux, entre personnes et services). L'existence de lieux (privés ou publics) permet les rassemblements organisés et/ou "spontanés".

Pour que l'étalement des temps demeure vivable dans la ville, la gestion des nuisances causées par les différences de rythmes deviendra de plus en plus nécessaire et complexe.

- ✓ **Déployer le programme de prévention de la délinquance sur le territoire de l'agglomération** dans le cadre du plan national de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes 2010-12.

Cette approche permet également de rechercher des solutions fondées sur une mutualisation des moyens pour la mise d'actions de prévention sur le territoire de la CAB.

Proposition d'actions [2012 – 2020]



Mise en place d'une stratégie de prévention de la délinquance au niveau intercommunal

Fin de mandat



Favoriser le lien social dans l'espace public (gares, places et zones piétonnes ou partagées) et dans le patrimoine communal (Églises, édifices culturels..) par des conseils d'aménagement

Mandat suivant

Orientation 2. Prévenir la précarisation de la population via des actions concernant l'éducation, l'énergie, le logement...

Diagnostic

La démographie beauvaisine évolue ainsi que sa répartition sur le territoire communautaire. Cela nécessite une adaptation des services à rendre à la population, notamment dans des zones où les services publics ont déserté. Des phénomènes de périurbanisation apparaissent : 50 % des constructions récentes se font hors de la ville centre. L'attrait pour la maison individuelle familiale et la recherche d'un cadre de vie attrayant renforce cette périurbanisation. Les communes rurales absorbent 33 % des logements construits pour seulement 25 % des logements existants. Les logements les plus récents sont également plus vastes afin de favoriser la venue de couple avec enfants.

Parallèlement, le vieillissement de la population du Beauvaisis pose la question du financement des services et des équipements nécessaires pour répondre aux besoins sanitaires et sociaux. De nouveaux défis sont à relever en termes de prise en charge des anciens à domicile et dans des structures adaptées. La question de l'offre de santé et plus généralement des services aux particuliers sera déterminante.

En 2010, l'Agglomération s'est lancé dans son Plan Climat Énergie Territoriaux (PCET), obligatoire pour les collectivités de plus de 50 000 habitants en application de la loi Grenelle 2, pour la mise en œuvre des politiques de maîtrise énergétique ou de production d'énergie, notamment d'énergies renouvelables (EnR). L'établissement du bilan carbone du territoire a permis de mettre en évidence les impacts locaux de la crise énergétique qui va augmenter les difficultés matérielles des ménages les plus faibles en diminuant leur pouvoir d'achat via le logement et le transport. Ainsi, la typologie des logements sur le Beauvaisis – 51 % en individuel et 63 % construit avant 1975 - induit une consommation élevée pour le chauffage. Il est nécessaire de prendre conscience qu'une proportion croissante de la population va être en difficulté pour payer sa facture énergétique¹⁶.

Objectifs stratégiques

- ✓ **Sécuriser les parcours et développer des actions pour prévenir les situations de précarité** liées à la perte d'un emploi, d'un logement...
- ✓ **Prévenir la précarisation énergétique** : en identifiant les ménages les plus touchés via les besoins en chauffage et/ou en transport et en proposant des moyens d'action pour alléger les dépenses énergétiques de ces ménages (lien avec les bailleurs, actions pédagogiques et de sensibilisation, aides financières, développement des transports collectifs...).

Proposition d'actions [2012 – 2020]



Prévenir la précarisation énergétique dans l'habitat par l'amélioration de la performance énergétique du bâti et par le conseil ux particuliers vulnérables en lien avec l'ADIL (PIMMS, écoappart témoin, formations à l'éco-consommation) En cours

¹⁶ La vulnérabilité liée au type de logement, dans une simulation du passage de 70 à 140\$/baril de pétrole, est une augmentation de la facture énergétique dans l'habitat individuel de 499 €/an/logement ce qui est quatre fois plus important que celle de l'habitat collectif (128 €/an/logement). Pour ce qui est de la date de construction, le coût moyen par an et par logement atteint, toujours pour cette même simulation, 366 € pour un logement construit avant 1975 contre 236 € pour celui après 1975. Cette différence s'explique à la fois du fait du niveau de performance des logements mais également par les choix énergétiques pour le chauffage (gaz, fioul).



Pilier 4

**« Gouvernance » :
Engager la CAB dans des
pratiques innovantes et
partenariales**



Pilier 4 "Gouvernance" : Engager la CAB dans des pratiques innovantes et partenariales

Axe 1. Renforcer la collectivité et rénover nos modes de travail

Description de l'axe



Par arrêté préfectoral en date du 31 décembre 1996, la communauté de communes du Beauvaisis s'est créée autour de 16 communes. Le projet de territoire du Beauvaisis notait deux ans plus tard qu'il *"existait un passif entre Beauvais et les communes rurales, de même qu'entre communes et autres structures de coopération, alors qu'un consensus objectif existait sur la notion de bassin d'emploi et de dépendance vis-à-vis de Beauvais"*.

C'est pour cette raison que les communes rurales ont d'abord souhaité s'organiser en communes périphériques avant de coopérer avec la ville de Beauvais. Pour autant, la coopération à l'échelon intercommunal, véritable échelon stratégique voué à un développement efficace et structurel du territoire, s'est imposé à tous pour définir un axe de coopération et de croissance du territoire, que ce soit dans le cadre de la gestion de services de "réseaux" tels que l'assainissement, le transport ou la gestion de déchets, ou dans la conception de projets d'aménagement et de développement économique.

La création de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis en 2004 a nécessité des transferts de compétences communales, ainsi que la mutualisation des moyens, spécifiquement de la ville centre vers la CAB. Pour l'exercice de ces nouvelles compétences, des conventions de mutualisation des services ont été conclues avec Beauvais. Parallèlement, l'organisation interne a profondément été modifiée, notamment par la mise en place d'un organigramme commun entre la CAB et la Ville de Beauvais, placé sous la responsabilité d'un directeur général des services commun et segmenté par grands pôles d'activités. La décision de mutualiser les services entre la ville centre et l'agglomération est particulièrement novatrice et a été récompensée par un Grand Prix du Management public en 2012 par le Groupe Le Moniteur¹⁷.

¹⁷ La réforme de 2010 qui prévoit désormais la mise en place d'un schéma de mutualisation pour l'ensemble des services pour l'ensemble des intercommunalités pour 2014.

Prospective et Orientations

- ✓ **Prioriser l'action publique dans son champ d'action comme dans son périmètre.** Au vu des évolutions énergétiques et climatiques, le modèle beauvaisien, marqué par un fort centralisme, doit évoluer vers une organisation plus déconcentrée. Le maillage du territoire en services de proximité ou les nouvelles technologies peuvent permettre de réduire les déplacements pour certaines démarches ou services aujourd'hui seulement disponibles en ville centre.
Élaborer une stratégie commune de maillage du territoire pour améliorer le niveau de service rendu. Les restrictions budgétaires à venir, notamment pour les communes rurales, pourraient porter atteinte au niveau de services. Le bilan satisfaisant de la mutualisation des services doit amener la CAB à poursuivre cette démarche de coopération et de synergie et à mener une réflexion portant sur les possibilités de mutualisation avec les communes rurales. Ainsi, la recherche d'une véritable coordination des politiques publiques, des équipements et des services proposés aux administrés du territoire s'impose comme un axe majeur de développement du territoire (*Orientation 1*).

- ✓ **Développer des outils de gestion et du "mode projet"** pour, d'une part, améliorer l'efficacité d'une gestion de services mutualisés et, d'autre part, maîtriser les ressources et favoriser la transversalité dans le développement des projets. Les perspectives d'une gestion sous contrainte marquée par la raréfaction des ressources imposent à la CAB de développer des modes de travail qui accroissent l'efficacité et l'efficience de son administration. De plus, la constante évolution de la réglementation et l'essor des nouvelles technologies nécessitent une adaptation des modes de travail et des administrations afin qu'elles prennent le train de la modernisation (*Orientation 2*).

Orientation 1 : Améliorer le niveau de service rendu aux habitants et aux communes






Diagnostic

La répartition de la population sur le territoire, dont 80 %, est concentrée dans la ville centre, entraîne une prépondérance de la ville de Beauvais dans le jeu intercommunal. Cependant, l'égal accès au service public doit être maintenu. Pour cela, il faut mettre en adéquation les besoins des administrés avec la cartographie des équipements et services proposés sur tout le territoire. Ainsi, une véritable stratégie de coordination des équipements et des moyens doit être mise en place afin de rendre accessible à tous le service public. De plus, dans le but de développer la coopération intercommunale et l'efficacité de l'administration à l'échelle intercommunale, une réflexion sur l'extension du périmètre de mutualisation ou de mise à disposition pourrait être menée.

Objectifs stratégiques

- ✓ **Assurer une cohérence dans la répartition des services et des moyens sur le territoire** : au-delà des équipements et des services de proximité, il y a un besoin local de pallier la réorganisation de l'État (agences postales, maisons de la santé, instruction des permis d'urbanisme...). Parallèlement à cela, le mouvement vers l'intercommunalité est en plein essor, encouragé par les lois récentes qui favorisent son développement.
- ✓ **Coordonner les moyens et les services à l'échelon intercommunal** : favoriser l'émergence d'un véritable maillage des équipements et renforcer les bourgs relais qui doivent véritablement assurer un équilibre territorial dans l'offre de services proposés aux administrés.
- ✓ **Accroître l'efficacité des administrations dans un contexte de gestion sous contraintes** : pour cela, une des solutions proposées consiste à rechercher le plus possible les synergies et la mutualisation des services et des biens via la création d'un schéma de mutualisation des services entre les communes et communautés à partir de 2014. Ainsi, dès à présent, il convient de mener une véritable réflexion sur la mutualisation de services d'expertise-conseil entre la CAB et les communes membres sur des fonctions dites supports (marchés publics, ressources humaines, services techniques...).

Proposition d'actions [2012 – 2020]

	Favoriser un maillage du territoire par l'élaboration d'un schéma de services de proximité en complémentarité avec le Document d'Action Commerciale (DAC)	Fin de mandat
	Réflexion sur la mise à disposition et/ou mutualisation de services d'expertise/conseil aux communes CAB	Fin de mandat
	Dans la perspective du désengagement de l'État, se préparer à créer un service communautaire d'instruction du droit des sols en appui aux maires	Mandat suivant
	Mettre en place une coordination intercommunale des actions de petite enfance, du périscolaire et de santé	Mandat suivant
	Favoriser l'installation des professionnels de santé sur le territoire et améliorer la desserte du pôle de l'hôpital	Mandat suivant

Orientation 2. Développer des pratiques internes responsables, transversales et innovantes

Diagnostic

Le projet de territoire, dans sa globalité, doit donc être accompagné de véritables outils de gestion et de modes de travail innovants, qui favorisent la transversalité et la coordination de l'ensemble des acteurs du projet.

La mutualisation des services entre la Ville, l'Agglomération et le Centre Communal d'Action Sociale de Beauvais a permis d'amoinrir le cloisonnement qui existait préalablement. Cependant, la transversalité n'est pas dans la culture commune et semble encore difficile, notamment pour certains services répartis en plusieurs bâtiments - les services sur les sites extérieurs se sentant isolés. Ceci étant, des rapprochements sont en cours : des personnes travaillent ensemble sur des projets transversaux et des groupes de travail réunissant des personnes de différents services ont déjà vu le jour.






L'évaluation est plus ou moins naturelle selon les services, quelquefois réalisée au coup par coup, et quelquefois reportée faute de temps disponible pour le faire. Des tableaux de bord de suivi sont souvent utilisés et des bilans de services existent dans la plupart des cas, mais ils ne constituent pas une évaluation à part entière. Si la culture d'évaluation interne est encore balbutiante au sein de la collectivité, le travail sur des outils méthodologiques dans le cadre du projet de territoire devrait permettre de généraliser à terme des outils tels que la fiche action.

Il existe une innovation effective sur le plan technique - espaces verts par exemple - mais une veille prospective insuffisante sur, par exemple, les bonnes pratiques des autres collectivités.

Objectifs stratégiques

- ✓ **Accroître la performance et l'efficacité de l'action publique** : en développant des synergies et des coopérations, tant externes qu'internes. C'est dans ce sens que la mutualisation des services entre la Ville de Beauvais, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis et le Centre Communal d'Action Sociale de Beauvais a été placée au cœur de l'organisation actuelle.
- ✓ **Optimiser les ressources humaines, financières et logistiques** : il convient de s'interroger systématiquement sur la meilleure façon d'employer les ressources mises à disposition en tenant compte du contexte macro-économique et de l'état des finances publiques. Se départir de l'idée que les moyens continueront de croître doit nous inciter à innover, à adapter sans cesse nos organisations : économies de gestion, optimisation des crédits alloués, polyvalence intra services et interservices, mutualisation des moyens existants pour éviter les redondances entre services...
- ✓ **Développer la transversalité des réflexions et des actions au sein de nos structures** en contrepoint de la verticalité de l'organigramme. Cela se traduit très concrètement par la conception du projet territorial en termes de projets permettant de mieux évaluer la portée et les impacts de chacun d'eux à tous les niveaux : financiers, qualité, population, développement durable. Il s'agit alors de s'organiser avec des équipes projets faisant appel à des collaborateurs de structures ou de pôles différents. Pour l'amélioration continue de son action, l'administration doit donc développer, en parallèle, une culture de l'évaluation prescrite par les dispositifs contractuels ou les rapports d'activités des services.

Proposition d'actions [2012 – 2020]

	Développer une culture commune aux 3 entités Ville-Agglo-CCAS (outils de communication et instances d'échange, favoriser la mobilité interne et inter collectivités)	En cours
	Renforcer l'usage d'outils de gestion et du mode projet par les services	Fin de mandat
	Renforcer les dispositifs de sensibilisation et de formation au développement durable	Fin de mandat
	Étendre la dématérialisation des documents administratifs et des actes publics	Fin de mandat
	Mettre en place une coordination des actions sur un territoire des pratiques innovantes à titre expérimental (ex : Coordination Argentine), télétravail au sein des services ...)	Mandat suivant

Axe 2. Favoriser la coproduction avec la société civile et les territoires voisins

Description de l'axe

Les nouveaux défis, qu'ils soient climatiques, financiers ou économiques, imposeront d'apporter des réponses collectives, partagées et portées par l'ensemble des acteurs du territoire : entreprises, associations, collectivités territoriales, État, organismes professionnels... L'inter-territorialité sur certaines questions de type fonctions métropolitaines supérieures, réseaux de transport ou pôle de compétitivité, voire sur des questions environnementales d'ampleur - vallées, trames - nécessitent un dialogue voire une action partenariale avec les territoires alentours.

Ainsi, la gouvernance est et sera un enjeu majeur pour les territoires dans les années à venir. Il reste à savoir sur quelle base institutionnelle ou juridique reposeront ces politiques : le système souple de l'association, le partenariat ou l'intercommunalité (syndicat ou établissement public (EPCI)).

La modernité doit être considérée en termes d'inter-territorialité et non plus de supra-territorialité. Il ne s'agit plus de raisonner uniquement en rattrapage des territoires vécus. Il n'y a pas de bonne échelle de l'optimum territorial, car les compétences n'ont que faire des limites administratives, l'essentiel étant de trouver la structure *ad hoc* avec un exécutif pertinent. Les territoires, hier concurrents, jouent désormais leur avenir par leur capacité à travailler ensemble, en faisant rimer organisation et rationalisation.

Concrètement, l'amélioration de l'action publique passe nécessairement par une véritable recherche de synergies et de partenariats, rendant plus efficaces mais aussi plus lisibles les politiques publiques, notamment celles développées par la CAB. Pour cela, il faudra promouvoir une réelle dynamique de projets au sein du territoire, conduisant à l'émergence de procédures nouvelles de pilotage, de concertation et de production. Ceci est encore plus vrai pour la Picardie, qui se définit comme "la métropole en réseau" s'appuyant sur 10 villes piliers picardes.

Prospective et Orientations

- ✓ **Mettre l'action publique à la portée directe des administrés**, en tenant compte de l'ensemble des paramètres qui caractérisent l'environnement dans lequel la CAB évolue : contraintes géographiques, physiques, techniques, technologiques, sociales et environnementales. Pour cela, la CAB doit véritablement développer et améliorer les conditions d'accès à ses services, que ce soit en termes d'accueil physique ou d'accessibilité numérique (e-administration) (*Orientation 1*).
- ✓ **Faciliter l'innovation décentralisée pour faire concourir toutes les énergies au bien commun**. Développer les synergies avec les habitants et les acteurs associatifs et institutionnels du territoire : mobiliser et coordonner les ressources de l'ensemble des acteurs doit permettre d'accroître son efficacité et sa cohérence. Ainsi, la CAB doit jouer un rôle majeur dans cette dynamique de partenariat, et constituer un véritable point d'appui au développement des actions de concertations et de co-constructions avec l'ensemble des partenaires institutionnels, sociaux et économiques.
Mettre en place de partenariats avec les territoires voisins particulièrement dans certains domaines, tels que le tourisme, les transports ou le développement économique pour renforcer l'efficacité de l'administration (*Orientation 2*).

Orientation 1. Améliorer l'accessibilité et la lisibilité de l'action publique pour les habitants

Diagnostic

Au-delà de la question du maillage territorial, un des défis à relever pour la CAB est celui de la révolution numérique. Celle-ci a véritablement déplacé la question de l'offre numérique initialement de loisirs à la question de l'accessibilité aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (internet, téléphonie...) particulièrement pour les jeunes générations dites "digital natives".

Il est en tout cas nécessaire d'adapter les équipements à ces évolutions : médiathèques en wifi, voire salles de sport (Wi-fit), inscriptions aux cours de l'École d'Art du Beauvaisis et du conservatoire Eustache-du-Caurroy par internet et, plus généralement, création d'espace(s) personnalisé(s) pour chacun des administrés...




Pour autant, les nouveaux usages culturels des jeunes (10-24 ans) ne sont pas exclusifs : les pratiques artistiques amateurs, la fréquentation des équipements culturels et la consommation médiatique se maintiennent auprès des jeunes générations où l'usage de l'internet apparaît lié à un intérêt plus global pour la culture et l'information.

En effet, ce diagnostic doit prendre en compte le public du Beauvaisis pour relever les principaux enjeux à venir liés au vieillissement de la population, à l'usage de NTIC, à l'individualisation des modes vie... Ainsi en 2030, la part des inactifs, avec la hausse du nombre de retraités, sera plus importante qu'actuellement favorisant une société du loisir, avec à venir un part des inactifs plus importantes que celles des actifs.

Objectifs stratégiques

- ✓ **Réaliser un véritable diagnostic, aussi bien en termes d'accueil physique que d'accessibilité numérique aux services de l'Agglomération**
- ✓ **Améliorer les conditions d'accès à l'ensemble des services proposés par la CAB.** Repenser les espaces publics pour faciliter l'accès aux services notamment pour les personnes en perte de mobilité : amélioration des cheminements pour rejoindre les services de proximité et les commerces, perfectionnement des accès des transports en communs...
- ✓ **Moderniser l'action publique en exploitant aussi les potentialités des nouvelles technologies.**

Proposition d'actions [2012 – 2020]

	Renforcer la dématérialisation des services publics et développer l'accès à la population aux services publics numériques	Fin de mandat
	Améliorer l'accueil physique dans les services publics communautaires (valorisation de la fonction d'accueil, horaires, accessibilité handicapé....)	Fin de mandat
	Conforter le rôle de médiateur du maire et de l'élu en lien direct avec la population (cycles de formation, appui technique et expertise)	Mandat suivant

Orientation 2. Associer la société civile et créer des synergies inter-territoriales autour de projets à géométrie variable en fonction des enjeux

Diagnostic

Les débats autour de la réforme des collectivités territoriales ont montré la complexité des processus de décision publique alors qu'une ultime réforme tente de rationaliser le millefeuille administratif français et les gaspillages qu'il entraîne.

Si la réforme territoriale du 10 décembre 2010, prenant effet en 2014, n'est pas une révolution du paysage administratif français, elle affirme la prééminence de la Région sur le Département comme échelon des politiques structurantes telles que les politiques européennes. Le même mouvement de régionalisation a été précédemment opéré par l'État et trouve son illustration dans la révision générale des politiques publiques (préfecture régionale, fin des DDE...). Dans un jeu de vases communicants, le retrait de l'État influe sur la gouvernance locale qui doit assurer le relais sur les services assurés précédemment par les services de l'État (ex.: permis de construire). L'effacement de strates - ou du moins de leur champ d'intervention - implique un changement de perspective dans l'action publique, qui serait moins verticale qu'horizontale. L'afflux de nouvelles compétences rebattra-t-elle la distribution des compétences entre communes et communautés ?

Dans un contexte de réduction des finances publiques, ceci pose, en des termes triviaux, le dilemme suivant à l'échelon local : "Comment faire plus avec moins" ou comment répondre à un accroissement des besoins, des domaines d'intervention sans l'apport des partenaires habituels ? L'amélioration de l'efficacité de l'action publique a une triple exigence : à la fois, renforcer la cohérence et les synergies des politiques publiques, coordonner les acteurs publics porteurs des politiques et des projets, déployer la concertation avec la société civile pour une meilleure appropriation des projets et des changements qu'ils sous-tendent. Pour sa part, la CAB doit ainsi inciter les acteurs du territoire à travailler en partenariat, afin de permettre l'émergence de projets co-construits et cohérents avec les politiques publiques menées par la Communauté d'Agglomération.

De nouvelles organisations ou modes de fonctionnement ne doivent pas seulement s'envisager à l'intérieur d'un même territoire mais également intégrer la complémentarité et les liaisons entre territoires urbains et ruraux. Les propositions devront identifier les partenaires à impliquer et les modes de coopérations entre acteurs à mettre en place.

Objectifs stratégiques

- ✓ **Trouver une organisation qui favorise la complémentarité entre acteurs locaux et entre territoires ruraux et espaces urbains.** L'évolution des territoires ruraux génère des usages désormais plus diversifiés qui nécessitent donc des cadres de gestion adaptés. Parallèlement, les évolutions sociologiques et culturelles créent beaucoup d'attentes nouvelles. Les collectivités locales ne disposent pas toujours de l'organisation la plus pertinente et des moyens adaptés pour faire face à ces enjeux. D'une part, certaines communes, souvent trop petites, restent encore hors de toute intercommunalité à fiscalité propre et, d'autre part, nombre d'intercommunalités sont encore d'une taille insuffisante, inférieure au bassin de vie. Il convient donc que les acteurs locaux s'interrogent sur l'échelle pertinente pour concevoir une stratégie de développement territorial.
- ✓ **Confirmer le Pays du Grand Beauvaisis comme "territoire de projet" et comme échelle pertinente pour les projets de développement locaux.** La compétition entre les régions et espaces infra-régionaux à l'échelle nationale, européenne et mondiale est rude. Elle impose à





chaque Pays ou Agglomération, maintenant confrontés à la mondialisation, de s'inscrire, en s'y affirmant, dans des réseaux de pôles de compétitivité.

L'Agglomération, qui a compris l'enjeu des stratégies européennes de Lisbonne et de Göteborg¹⁸, entend pleinement s'investir dans ce challenge en s'adossant sur l'instance interterritoriale du Pays du Grand Beauvaisis.

Dans la charte du Pays signée en 2007 par le Conseil du Pays, celui-ci affirme son ambition politique pour :

- ✓ **S'inscrire dans le pôle de compétitivité à vocation mondiale "agro-ressources"** et dans le pôle de compétence "I-Trans" ou encore, le moment venu, dans le pôle de compétitivité projets propres et santé de l'espace Arc-Manche.
- ✓ **Renforcer les pôles de formation supérieure et recherche-développement** du Pays, notamment le développement de partenariats entre l'Institut LaSalle, l'INERIS, l'Université Technologique de Compiègne, l'université de Picardie Jules-Verne et d'autres universités, écoles de l'espace interrégional.
- ✓ **Soutenir la constitution d'un réseau des pôles d'excellence picards** dans lequel le Pays prendrait une part active (bâtiment durable/habitat sain du Sud de l'Aisne...) et d'une plateforme d'entreprises locales et de l'espace interrégional.
- ✓ **De tendre vers l'excellence résidentielle** en mobilisant tous les habitants et la société civile en acteurs partenaires et en favorisant l'interactivité entre les pôles ruraux et le pôle urbain de l'agglomération du Beauvaisis.
- ✓ **Favoriser l'émergence de projets partenariaux touristiques, culturels, économiques ou liés aux infrastructures d'un réseau sud-isarien avec Compiègne et Creil** (voir *Pilier 1/Axe 3/Orientation 1 : Renforcer les coopérations au sein du réseau des villes isariennes pour une montée en gamme économique*).
- ✓ **Développer les liens à 360° au sein d'un troisième niveau de partenariats avec Amiens, capitale régionale, et Rouen.**

Proposition d'actions [2012 - 2020]

	Lancer des appels à projet sur les besoins prioritaires (éducation, petite enfance...) auprès des associations et accompagner les porteurs de projets	Mandat suivant
	Organiser des votations locales sur des sujets de première importance	Mandat suivant
	S'assurer des cohérences des politiques inter-territoires via une "vision macroscopique" et un conseil de développement inter-territoire qui associe la société civile	Mandat suivant
	Organiser le travail en partenariat sur des périmètres pertinents en fonction de la nature des projets (tourisme rural, vallées et eau, infrastructures de transport, réseaux, pôle de compétitivité...)	Mandat suivant

¹⁸**Stratégie de Lisbonne** : programme décidé par le Conseil européen en mars 2000 pour faire de l'Union européenne l'économie la plus compétitive au monde d'ici 2010. **Stratégie de Göteborg** : principes et objectifs de l'Union européenne en matière de développement durable.

Merci aux partenaires de la démarche Prospective 21 :

» Les partenaires emblématiques du territoire (associations, entreprises ou organismes) :

l'Institut LaSalle, l'Aéroport de Beauvais-Tillé, l'Hôpital de Beauvais, l'Université Picardie Jules Verne, le théâtre du Beauvaisis, la CCMO, les magasins BUT, des agriculteurs, le ROSO, « L'écume du jour », SATOPicardie, « Voisinlieu pour tous »...

» des partenaires publics :

les Chambres consulaires, la Direction Départementale des Territoires de l'Oise, l'Agence de l'eau, l'Agence régionale de la santé (ARS), le Comité départemental de l'Oise de Tennis, CABARO, le SMTCO, l'ADIL, l'ADEME, la SA HLM, l'EPFLO, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, la MEF, le PLIE, l'OPHS, le SMABT...

» les territoires voisins :

le Pays du Grand Beauvaisis, la Picardie Verte, le Pays de Thelle, le Pays de Bray, l'Agglomération de la Région de Compiègne, la Communauté d'agglomération de Compiègne, l'ADUGA, Oise la vallée,....



VOTRE TERRITOIRE
A BESOIN DE VOUS
**POUR CONSTRUIRE
SON AVENIR !**



Réalisation : Missions
Développement durable &
Prospective • Communauté
d'Agglomération du Beauvaisis
Assistance à la maîtrise d'ouvrage
à la démarche prospective pour un
projet de territoire : STRATYS

Édition : Mai 2012